**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 50 (1905)

Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUES et NOUVELLES

## CHRONIQUE SUISSE

Aux grandes manœuvres. — L'Instruction sur le tir de l'infanterie.

La période des grandes manœuvres est passée. Les chefs d'unité rédigent leurs rapports. Ils résument leurs expériences, posent leurs conclusions, formulent leurs désidérata.

Il ne semble pas que les manœuvres de cette année-ci tranchent essentiellement avec celles des années précédentes. Le principal progrès qu'ait relevé la critique est une tendance mieux affirmée des commandants en sous-ordre à s'inspirer de la situation générale pour y subordonner leurs opérations. Il y a plus de cohésion entre les unités, une volonté plus nette de coordonner les efforts particuliers en vue du but commun.

Saluons ce progrès, car il est appréciable; mais reconnaissons aussi que nous restons lourds souvent dans l'exécution de nos opérations, et que trop nombreux encore sont les officiers qui hésitent et tâtonnent dans le maniement de leur troupe. Maints chefs de compagnie, entre autres, n'ont pas encore acquis l'indépendance d'esprit désirable pour agir avec promptitude, sans attendre à tout propos l'impulsion du commandant de bataillon. La décentralisation du commandement a encore des progrès à réaliser en tactique comme dans le domaine de l'administration.

A ce dernier égard, il est regrettable de constater des lacunes que rien ne justifie. Qu'avec 22 centimes d'allocation fédérale et une retenue moyenne de 15 centimes sur la solde, au profit de l'ordinaire, on trouve encore des compagnies en droit de se plaindre d'une alimentation insuffisante, cela semble incroyable. On ne peut l'expliquer que par l'inertie de leurs chefs. Un commandant de compagnie dispose de tous les moyens nécessaires pour nourrir ses hommes. Mais il faut qu'il les mette en œuvre, qu'il se donne la peine d'agir, et ne croie pas avoir fait assez en se plaignant de l'insuffisance du quartier-maître de son bataillon, et en rejetant sur autrui une responsabilité qui lui appartient entière.

Certains officiers ne prennent pas encore assez à cœur le bien-être de leur troupe, et ne donnent pas le meilleur exemple. Nous pourrions citer tel bataillon vaudois, où pendant les haltes horaires, tandis que les hommes ne peuvent pas même organiser des corvées d'eau, les officiers sortent des sacs des sergents-majors des bouteilles de vin qu'ils boivent au coin d'une haie, au nez et barbe de leurs soldats. Il ne nous plait pas de jouer le rôle de dé-

nonciateur. Que les commandants de régiments et de bataillons prennent leurs informations chacun pour ce qui les concerne. Mais nous estimons que des officiers qui comprennent aussi mal les exigences de leur mission et l'exemple qu'ils doivent donner ne sauraient être réprimandés assez sévèrement. La répression de semblables abus est une condition de discipline. Quand les officiers que nous visons auront su prendre sur eux de rompre avec des traditions indignes d'eux, ils seront surpris de constater combien plus facilement s'exercera leur commandement, et combien, sur le terrain, ils trouveront leurs unités plus souples, plus maniables, plus empressées à répondre à leurs instructions.

Un petit progrès tactique de l'infanterie nous paraît être l'abandon progressif de la colonne par peloton comme formation intermédiaire entre la formation de marche et les formations de combat. On s'applique de plus en plus à passer directement, pour le déploiement, de la colonne de marche à la ligne ouverte de sections. Cette tendance doit être encouragée. Il faut espérer que la revision du règlement d'exercice nous conduira à la suppression de la colonne par pelotons et de la colonne par sections, dans tous les cas, — ce sont les plus fréquents — où ces formations ne sont pas commandées par le terrair. A tous égards, pour la marche comme pour le déploiement, la ligne ouverte de sections est la formation la plus recommandable. Il est probable, d'ailleurs, que l'obligation de marcher par petites unités séparées nous conduira plus loin encore et que l'on en viendra, dans la section, à la ligne ouverte de groupes. C'est dans la logique du combat moderne.

Cette même logique devra nous conduire à réduire, au moins dans le premier déploiement, la densité de nos lignes de tirailleurs. Il y a encore beaucoup à faire à cet égard. Nos lignes avancent trop coude à coude. Cela tient à deux causes : premièrement, au fait que nombre de commandants d'unité ne précèdent pas d'assez loin la marche de leur unité : ils les attachent à leurs pas, ce qui favorise l'habitude du mouvement en formation massée. Puis, quand vient le moment de déployer, ces masses, non averties à temps, n'ont plus devant elles le champ nécessaire pour se développer en éventail ; elles doivent déployer sur le front qu'elles occupent, ce qui leur rend plus difficile de prendre, d'homme à homme, les intervalles désirables.

En second lieu, le chef supérieur n'indique pas toujours à ses sous-ordres leur point de direction. Il se borne à désigner une unité de direction sur laquelle les autres prendront leur intervalle. Tant que les têtes de colonne avancent à la même hauteur, ce mode de procéder n'emporte pas de graves inconvénients. Il n'en est plus de même lorsque les unités s'échelonnent. La tendance est alors de serrer les intervalles, par crainte le plus souvent, d'adopter une direction trop excentrique.

L'artillerie ne donnera pas lieu, cette année-ci, à de bien utiles remar-

ques. Armée de son ancien matériel, et, partiellement formée de batteries improvisées, elle est là pour accoutumer le haut commandement à son emploi en concordance avec les autres armes plutôt que pour sa propre instruction. Il en sera encore ainsi en 1906.

Nous ignorons actuellement le résultat de l'essai fait de deux compagnies de cyclistes combattants, attachées à la cavalerie de la division de manœuvres. Dès que les informations que nous avons demandées nous seront parvenues, nous renseignerons le lecteur.

Le ballon a rendu d'utiles services. Il a été en mesure d'envoyer de nombreux rapports. Il conviendrait toutefois de faire faire les observations de préférence par un officier de l'état-major général, mieux qualifié souvent que les officiers du service aérostatique, pour déterminer les renseignements dont la connaissance sera utile au commandement en chef.

Comme de coutume, les grandes manœuvres nous ont apporté, ici et là, le spectacle de rares invraisemblances. A citer, à titre d'exemple plus particulièrement typique, l'attaque du plateau de Bangerten par trois régiments de la III<sup>c</sup> division.

Cette position était retranchée sur tout son front. Elle était occupée par deux régiments d'infanterie et cinq batteries de 8.4 cm. soutenues encore par des pièces de 12 cm. Cela n'a pas empêché les trois régiments assaillants de se lancer dans une attaque de front, à travers un terrain découvert, sans le moindre canon pour appuyer leur marche, et, bannières claquant au vent, musique et tambours sonnant, de se précipiter à l'assaut des retranchements ennemis pour ne s'arrêter que dans la ligne des batteries! Ce fut un beau tableau, bien digne d'être reproduit par le cinématographe, mais un peu enfantin, et tel, qu'au point de vue de notre instruction tactique, il vaudrait mieux ne pas le renouveler trop souvent. Certes, il est utile d'encourager l'esprit d'offensive; mais encore faudrait-il rester dans les limites d'une vraisemblance approximative.

\* \*

Les régiments du I<sup>er</sup> corps d'armée qui ont formé la division de manœuvre n'ont pas pu, cette année-ci, consacrer au service de détail, école de compagnie et de bataillon, tout le temps et tout le soin désirables. Ils ont dû d'abord, par motif d'économie budgétaire sans doute, consacrer deux jours pleins à leurs travaux de mobilisation et aux marches de concentration : ci, une journée perdue pour l'instruction tactique. Ils ont dû ensuite interrompre leur programme d'instruction pour prendre part aux grandes manœuvres. Le travail reporté après celles-ci s'est ressenti de l'interruption. Les hommes n'apportent plus le même intérêt, la même assiduité aux exercices de petites unités et aux manœuvres contre des fanions, au sortir des opérations par division et corps d'armée. Ils considèrent ces dernières comme le

couronnement de la période; aussi ont-ils quelque peine à reprendre les travaux moins variés du début. C'est sur nos 18 jours, trois journées d'un moindre rendement d'instruction.

Le tir s'est ressenti, lui aussi, de la hâte avec laquelle il a fallu l'exécuter. Plusieurs bataillons ont dû y procéder au lendemain même de leur arrivée sur les places du cours préparatoire, sans disposer d'une heure pour une reprise des mouvements de l'école de soldat pour la préparation au tir. Il serait plus avantageux, nous semble-t-il, de renoncer aux marches de concentration et d'effectuer des transports par voie ferrée jusqu'aux places d'armes, cela le premier jour de la mobilisation. On gagnerait une journée complète pour l'instruction. L'expérience de cette année-ci a démontré que sur toutes nos places de rassemblement, les régiments convoqués à 9 heures du matin peuvent procéder assez rapidement à leur mobilisation pour n'éprouver aucune difficulté à se mettre en route à 4 heures après midi au plus tard.

La démobilisation a réalisé de grands progrès. Elle est possible en 24 heures, sans hâte ni précipitation. Les hommes peuvent dans ce laps de temps, procéder à tous les échanges d'effets, rendre le matériel de corps et être soumis à une dernière et minutieuse inspection des chefs, si bien qu'il est possible de les renvoyer chez eux en parfait état de mobilisation nouvelle. Une grande part de ce résultat doit être attribuée aux administrations des arsenaux. Les mesures qu'elles adoptent pour l'organisation des échanges et remplacements des objets de l'équipement personnel permettent si elles sont bien comprises — ça a été le cas cette année-ci presque partout, — de gagner beaucoup de temps.

Ce qui demanderait à être étudié encore d'un peu plus près sur certaines places de rassemblement, ce sont les mesures à prendre par le commandement de place, de telle sorte qu'aucun doute ne subsiste plus sur l'attitude à observer par les états-majors et les unités mobilisés ou démobilisés.

\* \*

L'Instruction sur le tir de l'infanterie ne tardera plus guère à être publiée. Dans les huit chapitres qui la composent, elle codifie les principes et les usages appliqués pendant ces dernières années dans nos écoles de tir et nos écoles de recrues, tant en ce qui concerne l'instruction du tir individuel qu'en ce qui a trait aux tirs de subdivision et au tir de guerre. Sous une forme résumée, mais d'une manière néanmoins complète, la nouvelle Instruction expose toutes les connaissances qu'il est nécessaire à l'officier d'acquérir s'il veut être à même de remplir sa mission d'instructeur de tir de ses hommes et de conducteur du feu de son unité.

#### CHRONIQUE ALLEMANDE 1

(De notre correspondant particulier.)

Manœuvres d'automne. — Manœuvres de forteresse. — Un nouveau règlement sur le service en campagne. — Schrapnel et obus brisant. — Obusiers de campagne et artillerie lourde. — Armes blanches. — Mutations. — Livres.

Dans mes chroniques des mois d'avril et mai, je vous ai déjà parlé de nos manœuvres impériales d'automne. J'y reviens aujourd'hui et vous apporte quelques renseignements nouveaux.

C'est le lieutenant-général von Uslar, commandant de la 34º division, à Metz, qui prendra le commandement de la 41º division d'infanterie formée dans le VIIIº corps d'armée.

La 68e brigade d'infanterie et la 34e brigade d'artillerie de campagne, toutes deux de la 34e division, prendront part aux manœuvres, avec les uhlans n° 11, du XVe corps qui formeront la cavalerie divisionnaire.

Dans le XVIII<sup>e</sup> corps d'armée, la 28<sup>e</sup> division d'infanterie qui vient du XIV<sup>e</sup> corps, a pour chef le lieutenant-général von Pfuel; elle sera renforcée, dit-on, par une troisième brigade d'infanterie, la 90<sup>e</sup>, composée des régiments d'infanterie n<sup>os</sup> 166 et 168, renforcés eux-mêmes d'un troisième bataillon de réservistes.

Les deux divisions de cavalerie seront commandées par les inspecteurs de la cavalerie; la division A par le major-général von Katzler, récemment nommé à la 4° inspection, et la division B par le lieutenant-général von Natzmer, de la 3° inspection.

On vient de publier une carle générale à l'échelle de 1: 300 000, qui comprend les deux rives du Rhin et du Mein, jusqu'à Giessen au nord et Darmstadt au sud; dans la direction de l'est, jusqu'au méridien de Aschaffenburg. La carte des manœuvres à l'échelle de 1: 100 000 vient également de paraître; elle est moins étendue que la précédente et limitée au sud par le parallèle de Mayence, au nord par celui de Westerburg, à l'est par le méridien de Hofheim, à l'ouest par celui de Andernach sur le Rhin.

Il est donc certain que les manœuvres se dérouleront sur la rive droite du Rhin et que la rive gauche ne sera que motif à suppositions. Une des lignes d'opérations principales me semble devoir être la route de Wiesbaden à Limbourg, sur la Lahn (rive gauche), ligne qui se prolonge sur la rive droite de cette petite rivière, à Montabaur et Hachenburg. Mais ce n'est qu'une supposition qui pourra être démentie par la réalité. C'est le quartier-maître principal, lieutenant v. Moltke qui sera directeur des manœuvres, le chef de l'état-major étant malade. Le quartier de l'empereur — l'arbitre suprême

<sup>1</sup> Août 1905.

— sera à Katzenelnbogen, un bourg de 2000 habitants, situé sur une ligne de chemin de fer secondaire, qui relie la ligne principale à la station de Zollhaus, à 15 kilomètres de Limbourg.

Le terrain des manœuvres appartient aux montagnes du Tanus qui s'étendent jusqu'à la Lahn, au nord de laquelle commence le Westerwald. L'altitude moyenne est de 400 au-dessus du niveau du Rhin, qui est lui-même à 60 m. au-dessus de la Mer du Nord. Les collines les plus élevées atteignent 800 m. Excellent terrain, presque partout praticable.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, les revues impériales auront lieu le 8 septembre, près de Homburg, pour le XVIII<sup>e</sup> corps et le 11, près de Coblence, pour le VIII<sup>e</sup> corps.

Le XVIII<sup>e</sup> se mettra en marche le premier. A l'occasion de ces grands spectacles militaires, on attend la visite de nombreux hôtes de marque à qui l'empereur fera les honneurs de son armée; on parle d'Alphonse XIII, roi d'Espagne, des grands-ducs de Bade et de Hesse, des princes Léopold de Bavière et Harald de Danemark. L'impératrice et le prince royal avec sa jeune épouse assisteront également aux revues finales.

Une mission chinoise est actuellement en route par Vienne. Elle est composée du major-général Tschang, du colonel Wei, du major Tschdo et du commodore de la marine Tsen. On espère que la proximité du terrain des manœuvres permettra à quelques officiers suisses de les suivre, comme plusieurs l'on fait en 1897, où l'on ne comptait pas moins de quatre de vos colonels, MM. Bleuler, Wille, d'Orelli et Vischer. Ces manœuvres de 1897 eurent lieu dans la Wettera, entre Francfort sur le Mein et Friedberg; y prirent part deux corps d'armée prussiens et deux corps bavarois à trois divisions d'infanterie. Deux divisions de cavalerie à effectifs normaux et une troisième à effectifs réduits à quatre régiments y figurèrent; cette dernière avec les troupes marquant l'ennemi. Le colonel U. Wille, dans la Zeitschrift für Artillerie und Génie a fait part de ses impressions sur ces manœuvres; il a dit son admiration pour la correction technique des charges de cavalerie exécutées par deux divisions. Il constata l'entente, l'harmonie, l'unité d'action entre les différentes armes, de même que l'endurance des troupes pendant cinq pénibles journées.

La Revue militaire suisse de 1898 a publié un compte-rendu de ces manœuvres que le regretté lieutenant-colonel Edouard Manuel écrivit d'après l'étude que j'en fis dans les Neue Militärische Blätter de Berlin. J'avais suivi ces manœuvres comme correspondant de diverses revues et journaux.

Les manœuvres de cette année présenteront un intérêt considérable pour le tacticien. Il y verra se refléter les expériences faites en Extrême-Orient.

<u>\*</u> \*

A Thorn, place forte à la frontière russe (si proche de celle-ci que les Russes peuvent construire leurs batteries d'attaques sur leur territoire), auront lieu de grandes manœuvres de forteresse auxquelles assistera l'empereur. On y enverra de Berlin six compagnies de la brigade des chemins de fer à effectifs de guerre. Ces six compagnies formées d'hommes des trois régiments de la brigade et des réservistes, appelés pour six semaines sous les drapeaux, construiront du 4 septembre à la fin du mois, des lignes de campagne pour le ravitaillement des troupes. Après quoi il reste possible que les manœuvres de Thorn soient supprimées à cause du choléra.

L'artillerie de campagne suit avec un intérêt légitime les expériences qui se font un peu partout de son emploi.

On vient d'élaborer, sur l'initiative de l'empereur, un nouveau règlement du service en campagne, pour lequel on a profité des expériences de la guerre russo-japonaise. Les modifications qu'il introduit ont été expérimentées au camp de Friedrichsfeld près de Wesel; on s'en est déclaré satisfait. Les grands bonds dans l'attaque de l'infanterie sont presque totalement supprimés. L'infanterie opère ses mouvements en rampant sur le sol, le fusil suspendu à l'épaule ou tenu par la courroie entre les dents. Le but qu'on offre à l'adversaire est ainsi considérablement amoindri.

Il est regrettable que quelques batteries d'obusiers lourds n'assistent pas aux manœuvres; c'eût été intéressant, car on sait le rôle important joué par l'artillerie lourde pendant la récente guerre.

Dans ma chronique de juillet, je vous ai donné quelques renseignements tirés de l'ouvrage du lieutenant-colonel Layriz: L'artillerie de campagne moderne.

Les Vierteljahrheste für Truppenführung und Heereskunde (2° fascicule de 1905), l'excellente publication du Grand Etat-major, nous en apportent de nouveaux, dans ses articles sur la guerre russo-japonaise.

L'auteur, le major Löffler de l'Etat-major général, tire d'un certain nombre de faits quelques déductions intéressantes. On est fort désillusionné sur la valeur du schrapnel, qui n'a pas répondu à ce qu'on en attendait, notamment dans les tirs contre l'infanterie. L'effet du schrapnel sur les champs de batailles est bien inférieur à celui obtenu dans les tirs aux polygones. La différence est évaluée au vingtième ou au cinquantième et même moins des résultats acquis sur les champs de tir. On s'est laissé éblouir par les superbes résultats des tirs d'exercices, et l'on s'est illusionné sur l'effet que devait produire en peu de minutes, sur l'adversaire, le feu de quelques batteries. Il faut, aujourd'hui, en rabattre. Le schrapnel, même pour les canons de campagne, ne suffit pas; il faut un projectile

dont les effets de percussion et de pénétration soient plus puissants : l'obus, en faveur duquel le lieutenant-général von Reichenau a mené une campagne si vaillante, en même temps qu'il relevait les faiblesses du tir au schrapnel. Pour s'être fait attendre, la justification de l'excellent artilleur qu'est le général von Reichenau n'en n'est que plus brillante.

Quant au tir dans les positions de repli, complètement masquées derrière des crêtes, dont Russes et Japonais paraissent avoir fait usage, le major Löffler le considère comme entraînant un moindre effet. Mais il estime qu'avec des batteries munies de boucliers protecteurs, la nécessité de ce tir n'est plus si impérieuse. Il critique également et d'une façon très tranchante le tir par dispersion sur un espace étendu. Il le considère comme étant sans aucun effet. Le réglage du tir au schrapnel avec fusée à percussion est beaucoup trop long. Les Français ont donné l'exemple de le règler directement avec la fusée à temps. C'est une grave erreur de croire qu'on peut obtenir un effet décisif, en quelques minutes, en arrosant un terrain de beaucoup de munitions. Il est, du reste, arrivé aux Russes de cribler de balles une étendue de terrain où il n'y avait pas un Japonais.

C'est là, semble-t-il, la condamnation de ce règlement de tir des Français qui avait rencontré en Allemagne tant d'enthousiastes défenseurs, entre autres le général Rohne, le grand partisan du tir progressif et du fauchage. Que dira-t-il aujourd'hui? Il semble cependant s'être trop engagé pour pouvoir garder le silence. Cela aurait par trop l'air d'un acquiescement.

Les Japonais ont bien compris que le schrapnel n'a d'effet moral que sur les jeunes soldats ou des troupes non aguerries; c'est pour cette raison qu'ils l'ont de plus en plus abandonné pour le remplacer par l'obus brisant. Les Russes, dont la pièce à recul sur affût n'utilise que le schrapnel, l'ont compris aussi; ils ent amené sur le front plusieurs batteries d'anciennes pièces, approvisionnées d'obus brisants.

Votre commission pour le réarmement de l'artillerie de campagne a donc eu raison d'adopter l'obus brisant pour votre nouveau matériel; elle peut à juste titre remercier le général v. Reichenau.

\* \*

Pendant la guerre russo-japonaise, les obusiers de campagne et les obusiers lourds ont servi avec succès; les obusiers de 12 cm. des Japonais ont presque décidé du sort de la bataille du Yalu. On a fait usage des obusiers lourds dans une proportion dont on ne s'est guère douté; on a employé l'artillerie lourde même sur les champs de bataille en rase campagne. Ainsi à la bataille de Moukden, — qui, fait presque incroyable a duré à peu près un mois, — on a placé des obusiers de onze pouces (27,5 cm.) dans des batteries improvisées.

Les Russes avaient, comme artillerie lourde, des canons de six pouces

(15 cm.) légers et lourds, des mortiers légers de 8 pouces (21 cm.) puis des canons de 10,67 cm.

Les Japonais étaient sous ce rapport moins bien \*armés; ils ont donné plutôt l'impression d'une artillerie lourde improvisée. Ils se sont souvent servi des pièces russes qu'ils avaient conquises. Dans la bataille du Schaho ils ont fait usage d'obusiers et de mortiers de 15 cm. pris aux Russes. A cette même bataille, ils mettaient en ligne une brigade d'artillerie lourde; les Russes, de leur côté, avaient plusieurs centaines de pièces lourdes.

Il est intéressant de relire ce qu'a écrit sur toute cette question de l'obusier, le général d'artillerie von Hoffbauer dans son ouvrage paru en 1904 : Schwebende Feldartilleriefragen. J'en ai, du reste, parlé dans ma chronique de juillet 1904 (page 516).

On se souvient également de la fameuse brochure «contre l'obusier de campagne » parue en 1903, dans laquelle le général à disposition von Alten, ancien commandant d'une division d'infanterie, s'était hasardé sur le terrain épineux de l'artillerie et discutait des deux calibres de l'artillerie allemande. Il disait expressément que l'obusier n'est pas une pièce de campagne, qu'il n'a pas été créé pour résoudre les problèmes de l'artillerie de campagne. Il dirigeait ses attaques contre les obusiers de 10,5 cm. et de 12 cm. Vous trouverez de plus amples détails sur l'opinion de von Alten dans ma chronique de 1903 (page 842).

\* \*

On vient de faire brunir les fourreaux d'acier des armes blanches, afin de les rendre invisibles à distance; on a constaté, paraît-il, qu'ils étaient un excellent point de mire pour le tir des armes portatives.

J'ai, cette fois-ci, peu de mutations à vous annoncer. A fin juillet, deux commandants de brigade ont démissionné et ont été remplacés par deux colonels. Ont en outre été promus : 23 majors, 70 capitaines et 32 lieutenants.

En août, les quatre plus anciens lieutenants-généraux ont été promus majors-généraux. Ce sont: Zunker, de l'artillerie de campagne; von Treskow, inspecteur de cavalerie; Wollmar, inspecteur du génie; et Versen, commandant d'Altona.

Le lieutenant-général von Gersdorff, commandant de Magdebourg, a démissionné; le commandant de Thionville baron von Wolf-Lüdinghausen a été promu major-général et attribué au commandement de Coblenz-Ehrenbreitstein. Un colonel Keszyiki, commandant du troisième régiment de hussards, a démissionné après avoir vendu ses propriétés à un Polonais. Ont été promus au total: 5 majors-généraux, 7 officiers supérieurs, 48 capitaines et lieutenants en premier, 364 lieutenants en second, dont 190 avec brevet antidaté en raison de leurs connaissance scientifiques spéciales.

Dans le corps de santé, le mouvement a été extraordinaire : 35 officiers ont été promus ; 5 ont démissionné.

Enfin je me borne à vous signaler l'apparition de la troisième édition de la Waffenlehre, du général Wille, dont je pense vous entretenir prochainement.

## CHRONIQUE ANGLAISE

(De notre correspondant particulier.)

La situation de l'armée. — La guerre et la presse. — L'alimentation en temps de guerre. — La question de l'eau potable. — Au Somaliland. — La fin du khaki. — Le compte des pensions. — Pas de grandes manœuvres.

Le 1er août dernier, lord Roberts, l'ancien général en chef, a prononcé. à la Chambre de Commerce de Londres, devant un imposant auditoire, un discours où il s'est efforcé de démontrer l'insuffisance de l'armée britannique. Membre du comité de la défense de l'empire, il en a suivi assidûment les délibérations, mais ses avis n'ont pas été écoutés. Le 10 juillet déjà, il avait cru de son devoir de signaler à la Chambre des Lords une situation qui lui paraissait fâcheuse au plus haut point. Poursuivant sa campagne, il s'est adressé trois semaines plus tard à un plus grand public et ses avertisments ont eu un immense retentissement dans le pays tout entier. Il a appris à ceux qui ne le savaient pas que l'armée et les troupes auxiliaires manquaient d'officiers, qu'il en fallait encore plus de 7000 pour que les cadres fussent au complets et pour pouvoir mobiliser l'armée régulière. Il a fait remarquer qu'on ne faisait rien pour combler cette lacune et que la situation était grave d'autant plus que l'armée elle-même était loin d'être suffisante pour entrer en lutte avec une puissance quelconque du continent. Puis il a ajouté que l'organisation du service sanitaire de l'armée suffisait tout au plus pour une force combattante de 55,000 hommes et que l'artille rie n'avait pas fait de progrès depuis longtemps.

Lord Roberts n'est cependant pas partisan du service militaire obliga toire et ce n'est pas dans la conscription qu'il cherche le moyen de remettre les choses au point; il demande seulement qu'on rende le service militaire plus attrayant et qu'on développe le goût des armes dans la jeunesse anglaise. Le mal provient de la politique parcimonieuse de tous les gouvernements successifs qui ont amené peu à peu l'armée à sa présente situation. En 1805, la population de la Grande Bretagne était de moins de 17 millions d'habitants et l'armée comptait environ 800.000 hommes. En 1902, la population avait monté à 43 millions et l'armée était descendue à 600,000 hommes, tout compris. De 9.25, le pour cent s'est abaissé à 3.92. La libéralité et la prévoyance de la nation ont produit une période de paix de près d'un de-

mi siècle, la suprématie dans le commerce et l'agrandissement de l'empire. Peut-on dire que la politique d'économies de bouts de chandelles ont produit les mêmes résultats et sauvegardera ce que le patriotisme de jadis a permis de réaliser?

Il est difficile de dire ce qui doit encore arriver pour que le pays se rende compte de ce qu'il faut à l'armée. Les leçons de la guerre sud-africaine paraissent déjà presque oubliées. Après l'arrivée d'un nouveau secrétaire pour la guerre et la nouvelle organisation du War office, par la création du Conseil de l'armée, le pays a cru que des progrès se réaliseraient et, au lieu de cela, on se trouve en présence d'une confusion complète de l'ordre établi, d'une multiplication des charges, d'un véritable chaos. Il importe donc que la nation entière sorte de sa torpeur et comprenne que cela ne peut pas durer ainsi. C'est bien vrai, mais quel est le remède? Développer le goût des armes dans la jeunesse, comme le propose lord Roberts, semble un moyen bien insuffisant. Les idées ont changé depuis cent ans et la population est animée aujourd'hui d'un autre esprit; on n'enrôle plus des mercenaires avec la même facilité et le métier des armes ne paraît plus avoir le même attrait. Il est donc à craindre que la méthode préconisée par l'ancien général en chef ne produise pas de morveilleux résultats. L'unique solution se trouverait-elle peut-être dans le service militaire obligatoire?

\* \*

Lord Ellenborough a récemment attiré l'attention de la Chambre des Lords sur la dissémination des nouvelles en temps de guerre et a engagé le gouvernement à prendre des mesures pour règler cette question. Il y a, dit-il, trop de journaux dans le pays et sans désirer restreindre leur liberté de discussion, il faudrait pouvoir les empêcher de publier ce qui peut être utile à l'ennemi. Le «Times» du 23 mai 1905 mentionne un certain nombre de cas où des informations sont parvenues à l'ennemi par l'intermédiaire des journaux anglais. En septembre 1805, un mois avant la bataille de Trafalgar, Nelson écrivait au gouverneur de Gibraltar pour lui demander d'interdire à l'éditeur de la «Gibraltar Gazette» d'indiquer la force de sa flotte. Wellington également s'est plaint à maintes reprises de ce que les journaux anglais fournissaient des informations aux Français. L'amiral Cyprian Bridge, commandant en chef de la « China station » écrivait aussi, il y a peu de temps, ce qui suit dans le « Naval Annual »: « A défaut d'autre leçon à tirer de la guerre, nous avons celle que les Japonais nous donnent en fait de discrétion. Lorsque deux nations, possédant une presse quotidienne et habituées à la lecture des journaux des autres pays, entrent en guerre, il a des sérieuses raisons pour s'opposer à la publication des nouvelles sur les opérations en cours. Les Japonais et, à un moindre degré, les Russes, nous ont montré que cela est possible. Chaque officier devrait reconnaître la sagesse de cette mesure.

Les observations sont pleinement justifiées, mais, comme l'a fait remarquer le marquis de Linlithgow, au nom du premier lord de l'amirauté, il est difficile et regrettable de prendre des mesures pour « museler la presse » dans un pays où la presse a acquis un si grand développement et où le public est si avide de nouvelles. Il faut aussi se rappeler que si la presse donne parfois de précieuses informations aux nations ennemies, elle sert également, comme les oies du Capitole, à donner d'utiles avertissements à ceux qui défendent leur pays. Il est des plus difficile, même au meilleur des journaux, de concilier le désir de ne rien faire pour mettre en péril les intérêts nationaux avec celui de bien renseigner le public; il arrive même souvent, en pratique, que l'on blâme ceux qui ont des scrupules, pour louer ceux qui en manquent. C'est par la voie d'observations officieuses aux personnes responsables que le premier lord de l'amirauté espère trouver le moyen de règler cette délicate question.

S'il ne réussissait pas, il faudrait recourir à une loi dont l'application ne serait pas du reste toujours aisée. Les Japonais, par exemple, ont pu tenir secrets leurs préparatifs et leurs mouvements pour des raisons toutes spéciales. D'abord les câbles télégraphiques qui relient le Japon à l'Asie sont peu nombreux et plus faciles à surveiller, puis la langue japonaise est difficile à lire et à parler, le peuple est discret de nature et enfin c'éta t la nation tout entière qui faisait la guerre et non pas seulement une poignée de soldats payés par l'Etat. Chaque Japonais se rendait compte que révéler le moindre des secrets pouvait coûter la vie à son frère ou à son fils. En Angleterre, il n'existe pas de pareilles relations entre l'armée et le peuple. Et, en outre, il y a des moyens de communiquer les nouvelles que le gouvernement, même armé de la meilleure des lois, ne peut guère contrôler: Les câbles entre le pays et le continent sont trop nombreux, puis il y a les pigeons voyageurs, les départs continuels de navires de tous les principaux ports. C'est donc à la presse elle-même à savoir être discrète si elle désire, ce qui est à espérer, coopérer loyalement avec le gouvernement et ne pas compromettre en temps de guerre les intérêts du pays.

\* \*

La commission royale sur l'alimentation et la fourniture des matières premières en temps de guerre, qui travaille depuis le mois d'avril 1903, vient d'envoyer son rapport à l'imprimerie. Elle était chargée d'examiner la question de la possibilité, pour la Grande-Bretagne, de s'alimenter avec ses propres ressources en cas de conflit avec une puissance navale. Actuellement la moitié de la viande, les cinq sixièmes des matières entrant dans la fabrication du pain, et une quantité toujours croissante des produits lactés, ainsi que de fruits et de légumes, sont importés. Il s'agissait de savoir, si réduite à elle-même, la Grande-Bretagne pourrait se suffire. Une

ville assiégée ne peut plus tenir une fois ses provisions épuisées; en est-il de même d'un pays livré à lui-même ?

L'Angleterre a toujours compté sur sa marine pour lui procurer ce dont elle a besoin pour sa nourriture. La commission a été chargée d'examiner s'il était désirable d'adopter certaines mesures, outre le maintien d'une puissante flotte, afin de mieux assurer en cas de guerre les nécessités de l'alimentation. Elle est arrivée à la conviction que, grâce à la grande étendue des côtes, un blocus effectif et complet était chose impossible et que la nourriture ne manquerait pas. On le voit, la commission est des plus optimistes, mais malgré l'apparente unanimité de ses membres, ils ne paraissent pas tous convaincus. Cinq d'entre eux se demandent s'il ne serait pas peut-être utile, quelque rassurante que soit la situation, de faire certains essais de magasinage de blés pour des circonstances imprévues. Ils constatent qu'à certaines époques de l'année, il se trouve en magasin une réserve de blé pour cinq semaines et demie tout au plus et qu'il faudrait adopter un meilleur système de magasinage.

Un des membres, Sir H. Seton-Karr, a exprimé pour son propre compte, le désir de voir se constituer une réserve constante de blé, suffisante pour approvisionner le pays pendant trois mois. Il propose qu'il en soit de même pour les magasins militaires et que ceux-ci aient également pour trois mois de blés en réserve, de façon qu'en temps de guerre les autorités navales et militaires n'entrent pas en compétition avec les autorités civiles. C'est du reste un avertissement déjà donné par la guerre sud-africaine.

Il a été présenté à la commission certains projets destinés à encourager les fermiers de Grande-Bretagne à conserver chez eux du blé indigène, mais elle les a tous écartés comme trop coûteux. Une partie des membres regrettent cependant qu'on n'appuie pas davantage ces efforts et qu'on n'arrive pas à développer la culture du blé dans le Royaume-Unis. En effet, l'accroissement des réserves s'impose car, en temps de guerre, il ne sera pas possible à la flotte de protéger tous les navires qui apportent des matières premières à travers l'océan; quelques-uns seulement parviendront à destination et presque toutes les denrées renchériront.

Le membre du parlement, à l'initiative duquel la commission a été constituée, M. Yerburgh, est un partisan fanatique de greniers d'Etat et insiste pour qu'un arrangement intervienne avec les fermiers d'Amérique et du Canada, afin que ceux-ci établissent leurs dépôts de blés de ce côté-ci de l'océan au lieu de les garder dans leur propre pays, d'où il les expédient par petites quantités, suivants les besoins. Il faut avouer qu'il paraît avoir raison et qu'il sera toujours avantageux pour l'Etat d'avoir les magasins de blés sous son contrôle direct et à sa portée.

Après le solide le liquide. La question de l'eau potable est constamment à l'ordre du jour dans l'armée britannique. Partout, dans le monde entier, sous tous les climats, se trouvent des soldats anglais et bon nombre d'entre eux, surtout dans les pays chauds, succombent à l'impitoyable entérite ou à d'autres maladies. On voudrait arriver à pouvoir donner à tout militaire aux manœuvres, au service actif ou à l'étranger, de l'eau stérilisée par la cuisson. Ce ne sont pas les appareils qui font défaut, leur nombre est légion, mais ils ont chacun leurs avantages et leurs désavantages, et l'on ne peut pas se décider. Aussi, chaque année apprend-on que les essais continuent; puissent-ils être bientôt terminés! A ce propos, j'estime intéressant de signaler la coutume invétérée dans l'armée anglaise de recommander aux soldats de ne pas faire usage trop souvent de leur gourde dans les marches, mais de sucer de petits cailloux. Il paraît que cela fait passer le soif, et que tous ceux qui ont suivi ce conseil dans les pays tropicaux ont beaucoup mieux pu supporter les marches que ceux qui n'ont manqué aucune occasion d'étancher leur soif. C'est possible, mais cela ne résout pas la question de l'eau potable, car les plus jolis petits cailloux de monde ne parviendront jamais à remplacer l'eau éliminée par le corps. Il faut donc se borner à recommander aux soldats de boire le moins possible pendant les marches et veiller à ce que leurs boissons soit de bonne qualité et fournissent au corps la quantité de liquide dont il a besoin.

\* \*

Il a été dernièrement décidé que les troupes anglaises quitteraient le Somaliland et que la défense de cette contrée serait laissée aux tribus indigènes. Des arrangements ont été pris avec certaines tribus pour rester en cas de danger sur les confins des régions menacées. Conformément au plan qui prévoyait la diminution graduelle du contrôle de la Grande Bretagne dans le centre du pays, on a détruit les forts des frontières et l'on a établi à leur place des postes d'observation de Dolbahouta, armés et indemnisés à cet effet. Les tribus choisies disposent de 900 fusils et sont sous les ordres de chefs responsables. Le contrôle est assuré par une sorte de milice comprenant 500 hommes montés. Ce seront toutes les troupes régulières de la Somalie. Elles se composent, pour le moment, de Somalis qui se sont parfaitement bien comportés jusqu'ici. Ils seront cependant remplacés par des soldats recrutés à l'étranger, parce que les Mamométans sont, quoique loyaux, par trop susceptibles de se laisser influencer par les offres d'argent des tribus locales.

\* \*

Le khaki a fait son temps. On assure, en effet, qu'on s'est décidé à s'en débarrasser. Bien qu'il constitue un vêtement parfaitement adapté aux besoins de la guerre, on estime qu'il ne vaut rien en tant qu'uniforme et qu'il

a un effet désastreux sur le recrutement. On a cherché en tout temps à rendre les habits des militaires quelque peu attrayants, car il est évident qu'un bel uniforme donne à celui qui le porte une bonne opinion de lui-même et de ses capicités physiques, éléments qui sont propres à faire de lui un bon soldat. Si les autres l'admirent, il est fier de lui, mais dès qu'on lui enlève son beau plumage, il se croit amoindri aux yeux d'autrui et à ses propres yeux. Or, quand on en a besoin, il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et l'on arrive souvent à devoir flatter leurs défauts. Il est vrai, du reste, qu'un beau soldat est toujours agréable à voir. On prétend qu'autrefois, en Grande Bretagne, lorsque le soldat était mal payé, mal nourri, mal logé et mal puni, mais avait un bel uniforme, le recrutement était beaucoup plus facile. On va donc revenir aux brillants uniformes et aux tolérances des temps passés. Il est cependant permis de douter de l'efficacité de ce moyen.

\* \*

Le rapport sur les pensions payées aux officiers, souz-officiers et soldats pendant la dernière période de dix ans, de 1894-95 à 1903-04, vient de paraître. Il constate une énorme augmentation sur la période précédente, augmentation constante sauf en 1900-01. Le total approximatif des pensions payées aux officiers a passé de 1,018,500 fr. à plus de 18 millions et celui des pensions des sous-officiers et soldats de 525,500 fr. à plus de 10 millions. Les officiers pensionnés qui se sont réengagés pour la guerre sud-africaine ont permis de réaliser une économie de 6 millions et demi. L'âge moyen du décès est de 66 ans et 7 mois pour les officiers et de 60 ans pour les sous-officiers et soldats et la somme totale moyenne touchée par chaque pensionnaires pendant ses années de retraite se monte à environ 150,000 fr. pour les premiers et 19,150 fr. pour les seconds.

\* \*

Il me reste enfin, pour terminer, à signaler l'absence de grandes manœuvres cette année. Celles qui ont eu lieu en 1904 dans le comté d'Essex ont coûté si cher que l'on estime qu'il vaut mieux faire des économies. Les transports par mer à eux seuls ont absorbé près de deux millions de francs. Les manœuvres sont remplacées par des séjours de plus ou moins longue durée dans les camps militaires existants ou dans d'autres, organisés pour la circonstance.

M. W.

### CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Disparition d'un homme d'état. — La politique et l'armée. — Pessimisme général. — Ce que l'on dit. — Encore l'Etat-major central. — Projets du nouveau ministre de la guerre. — Témoignage de reconnaissance d'une mission espagnole auprès de l'armée suisse — Préparatifs militaires pour recevoir M. le Président de la République française. — Petites nouvelles.

La crise ministérielle du mois de décembre dernier a eu, pour nos institutions militaires, les conséquences les plus fâcheuses. Vous vous rappelez peut-être que cette crise, qui détermina la chute du cabinet Maura, fut provoquée par le refus du roi d'agréer le candidat aux fonctions de chef de l'Etat-major central, présenté par le ministre de la guerre. Vous n'ignorez pas non plus que le ministère alors constitué par le général Azcarraga, ne dura que quarante jours, au bout desquels le pouvoir passa aux mains de M. Villaverde; le département de la guerre fut confié au général Martitegui.

Bien que le nouveau cabinet, de même que les deux précédents, eût été pris au sein du parti conservateur, M. Maura, considéré à tort ou à raison comme le chef de ce parti, ne tarda pas à démontrer qu'il ne nourrissait que des sentiments médiocrement cordiaux envers ceux de ses correligionnaires qui lui avaient succédé. Des critiques de toutes sortes et une campagne de presse assez violente firent, dès l'abord, augurer que la vie ministérielle de M. Villaverde allait-être éphémère; mais, ce qu'alors on n'aurait pu prédire, c'est que l'existence du président du Conseil des ministres devait avoir son terme quelques jours seulement après qu'il aurait donné sa demission.

M. Villaverde avait cru nécessaire d'interrompre les travaux des Chambres, jusqu'à ce qu'il eût terminé un projet de budget pour 1905. Il y développait ses plans financiers avec la compétence que tout le monde s'est toujours plu à lui reconnaître et avec le zèle qu'il avait déployé, dès 1898, pour améliorer la situation économique de l'Espagne et provoquer l'activité de toutes les branches de la richesse publique. Il croyait que les temps des budgets de consolidation étaient heureusement passés pour nous et que l'on pouvait hardiment aborder l'œuvre de la régénération de la nation. Aussi avait-il introduit dans son dernier projet de budjet des crédits considérables, en vue des grandes réformes d'utilité publique, notamment, la réorganisation de l'armée et la mise en chantier de bon nombre de vaisseaux de guerre, premières unités des escadres, que les comités techniques ont reconnues indispensables pour les besoins de notre défense maritime. Les crédits extraordinaires assignés à l'armée pour l'acquisition de matériel de guerre atteignaient, à eux seuls, le joli chiffre de 15 millions de pesetas.

Hélas! toutes les espérances qu'avaient fait naître l'intelligence et le patriotisme de M. Villaverde, la politique, la petite politique — c'est-à-dire les ambitions, les rancunes et la bêtise d'une poignée d'hommes, au demeurant pas plus méchants que ceux qui restent étrangers aux luttes de partis et aux manigances parlementaires — les a tuées dans la fleur; le pays a dû ajouter, au chagrin de ce désappointement, la douleur de voir mourir un homme illustre et bon, qui a rendu de véritables services à sa patrie et dont la mémoire, quelque nombreuses qu'aient été les critiques formulées contre ses vues financières et contre sa manière du gouverner, méritera toujours le respect et la reconnaissance de ses concitoyens.

M. Villaverde est mort d'une attaque d'appoplexie — causée, selon toute probabilité, par la violente campagne menée contre lui par ses soi-disants amis politiques — peu de jours après le vote défavorable pour lui et ses collègues émis par la Chambre des députés. Ce vote fut provoqué pour contraindre M. Maura à se prononcer nettement, dans l'enceinte législative, pour ou contre le gouvernement. M. Maura, avec 109 de ses amis, se joignit aux minorités d'opposision; cette scisison du groupe conservateur fournit un total de 204 voix contre 45 fidèles à M. Villaverde. D'autre part, elle rendit le groupe incapable d'être maintenu aux conseils de la couronne. Aussi, le roi, après les consultations de rigueur et conformément aux pratiques constitutionnelles, chargea de la formation d'un cabinet libéral M. Montero Rios, chef du plus important des deux ou trois groupes libéraux qui s'étaient constitués lors de la mort de M. Sagasta. Dans le cabinet Montero Rios, c'est au général Weyler, dont le nom et l'histoire sont trop connus pour que j'y revienne encore, qu'est échu le portefeuille de la guerre. Qu'il me suffise de rappeler les nombreuses preuves que ce général a données, tant qu'il a été à la tête de l'armée, de son extrême sollicitude envers celle-ci, de ses efforts pour la perfectionner et de ses aspirations vers ce qui peut la faire bénéficier des progrès modernes.

Malgré les garanties que nous offre la gestion antérieure de notre ministre de la guerre, malgré les hautes capacités de cette brillante figure militaire qu'est le général Weyler, nombreux sont chez nous, à l'heure qu'il est, les esprits franchement pessimistes et, ma foi, nous ne pouvons pas les accuser de porter des lunettes à verres foncés.

Il y a tout d'abord la question du budget pour l'année prochaine. Le cabinet est entré en fonctions à la fin du mois de juin et son premier souci a naturellement été de dissoudre les Chambres. Dès lors, l'attention tout en tière du gouvernement a été absorbée par la proximité des élections; celles-ci viennent d'avoir lieu et il est probable que les nouvelles Chambres seront convoquées vers la fin d'octobre. Dans tout autre pays, il ne serait pas difficile à ses représentants, aussitôt lu le message royal, de faire du bon labeur; mais chez nous, dans ce domaine, les choses malheureusement se

passent à l'encontre du bon sens. La discussion du discours du trône tirera en longueur; on suscitera des débats sans fin au sujet de la dernière crise ministérielle, de l'avant-dernière et probablement encore de celle qui la précéda; chacun voudra parler un peu de tout et nous arriverons à la mi-novembre sans avoir abordé aucun travail sérieux. Dans cette prévision, le gouvernement, décidé à observer le précepte constitutionnel qui exige que le budget soit approuvé avant le commencement de l'exercice, supprimera par motif d'urgence, toute innovation pouvant donner lieu à de longues discussions. Il s'en tiendra à la répétition du budget précédent, sauf quelques variantes sans importance, pour ne présenter qu'au mois de mai 1906 le plan des réformes désirées par le parti libéral. L'armée attendra donc encore. Voilà tant d'années qu'elle attend!

Notre pessimisme aurait de justes motifs de s'accentuer encore, si le problème militaire ne suggérait à M. Montero Rios que les quelques déclarations qu'il a faites à un journaliste. Notre président du Conseil n'a parlé que de la nécessité d'acheter du nouveau matériel - il se référait probablement à l'artillerie — et a ajouté que le reste étant de nature purement technique, échappait à sa compétence. Point n'est besoin d'être technicien pour savoir que nous manquons d'une loi de recrutement en accord avec les idées adoptées partout; d'une organisation fixe, basée sur des principes modernes; d'un système militaire efficace, qui nous donne la force indispensable pour intervenir avec succès dans toutes les éventualités de notre existence nationale. Il est parfaitement vrai que les hommes politiques, en Espagne, ne vouent aucun intérêt à ce qui se rapporte aux institutions militaires; mais on ne peut, à franchement parler, s'empêcher de trouver un peu fort que le chef d'un parti, dont le programme porte, parmi les réformes les plus urgentes, le service militaire obligatoire et personnel, semble ignorer cette promesse, juste au moment où, pour l'accomplir, il suffirait d'un peu de bonne volonté.

Aussi le découragement se fait-il généralement sentir. Dans l'armée, se madifeste une dépression absolument démoralisante, qui, si l'on n'y porte bientôt remède, deviendra, il n'y a pas à [en douter, très dangereuse. Un autre grave inconvénient de l'état d'inquiétude que l'on constate dans notre corps d'officiers, c'est qu'il prête à une foule de nouvelles, plus ou moins fantaisistes et qui mériteraient d'ètre accueillies avec la plus parfaite incrédulité. Ainsi l'on prête au général Weyler l'intention de supprimer les corps d'armée, créés par le général Linarès, de vouloir revenir aux archaïques «capitanias generales» et de modifier l'organisation de l'Etatmajor central, en lui enlevant une partie de ses attributions.

Cette dernière réforme surtout me semble invraisemblable, parce que, ne fussions-nous redevables, à l'Etat-major central, que de l'esprit de suite dans la direction de l'armée, qu'il nous aurait déjà rendu un fameux service.

Transformer cet organe du haut commandement en une espèce de bureau du ministère de la guerre serait commettre une grosse erreur. L'expérience nous démontre avec éloquence que les initiatives des ministres sont complètement annulées par les vicissitudes de la politique. Il est vrai que nous vivons sous un régime constitutionnel et que, partant, le chef de notre Etatmajor ne pourra jamais obtenir la sphère d'action dont des autorités semblables jouissent dans des pays tels que l'Allemagne, par exemple. Mais, entre une indépendance absolue vis-à-vis du ministre responsable et une dépendance complète, il y a une marge, grâce à laquelle l'Etat-major central peut accomplir une œuvre excellente, sans que l'autorité du ministre en souffre. Tout cela n'est qu'affaire de tact et de bonne volonté.

Du reste, il n'est pas difficile de comprendre l'utilité indiscutable de l'Etat-major central, si l'on considère ce qu'il a déjà fait, malgré les difficultés qui lui opposent maints préjugés. Tant dans le domaine de l'organisation que dans celui de l'instruction, il a fait tout ce qu'il a pu. Son dernier travail important est un plan complet des fortifications à élever dans les îles Baléares. A cette fin, les généraux Polavieja et Suarez Inclan, les deux chefs de notre Etat-major central, accompagnés de plusieurs officiers supérieurs d'Etat-major, du génie et de l'artillerie, ont passé quelques semaines dans ces îles. Je vous assure qu'ils n'ont rien négligé pour préparer un plan de défenses fixes absolument efficace. Vous imaginez-vous l'effet que produirait une décision annulant la somme énorme de travail que représente la tâche accomplie par ces deux généraux et leurs collaborateurs?

C'est pourquoi je ne puis croire que le général Weyler modifie cet organe supérieur de l'armée comme on le dit. Que le ministre de la guerre y change quelque chose, cela s'expliquerait par le fait que tout est perfectible en ce monde; mais l'idée de diminuer l'importance organique de l'Etat-major central ne peut, je le répète, avoir été conçue par le général Weyler.

\* \*

Ce qui peut avoir donné lieu à ces rumeurs alarmantes, ce sont peut-être les dispositions prises par le ministre de la guerre à l'égard de quelques-unes des réformes du général Linarés, dispositions qui ne seront connues dans leur détail que lors de la discussion du budget. Il paraîtrait que l'organisation militaire régionale des îles Baléares et des Canaries serait supprimée; supprimé aussi (avant que d'avoir été créé en réalité) le Collège général militaire. Le général Weyler s'est déclaré opposé à ces deux réformes: troupes insulaires et établissement unique pour former nos officiers. Il préfèrerait conserver, telles qu'elles existent, les Académies militaires actuelles et créer une école préparatoire destinée aux seuls fils de militaires; les élèves qui ne montreraient pas les aptitudes nécessaires pour être admis dans une Académie militaire, seraient nommés sous-officiers et, leur service accompli, seraient promus officiers de réserve.

Voilà ce que disent ceux qui prétendent connaître les secrètes pensées du général Weyler. Ils affirment également que celui-ci se propose de réduire les cadres des officiers subalternes et l'âge pour le passage des lieutenants-généraux et des généraux de division au cadre de réserve.

Mais il est probable que lorsque nous prendrons connaissance du budget de la guerre, quelques-unes des réformes ci-dessus mentionnées n'y figureront pas, tandis que d'autres, dont personne n'aura soufflé mot paraîtront à la dernière heure. Ce que l'on est en mesure d'affirmer d'ores et déjà, c'est que, pendant l'année 1906, notre organisation militaire diffèrera très peu de ce qu'elle aura été dans les années précédentes.

\* \*

Les différentes missions que l'Etat-major central avait envoyées, pour étudier, dans les armées française et italienne, l'organisation et le fonctionnement du haut commandement, des écoles de guerre et des écoles de tir, sont déjà rentrées à Madrid. La mission chargée de l'étude des écoles de tir était composée de trois officiers d'un grand mérite: le lieutenant-colonel de cavalerie Enrile, le capitaine d'infanterie Ruiz Zornells et le capitaine d'artillerie Loriga. Obéissant aux ordres qui leur avait été donnés, tous les trois sont aussi allés en Suisse: le capitaine Loriga a visité votre école de Thoune; les deux autres officiers, chargés particulièrement des questions concernant le tir avec des armes portatives, n'ont pu malheureusement, faute de temps, rester chez vous au-delà de quelques jours, ce qu'ils ont d'autant plus regretté que leur séjour a eu lieu pendant cette période qui sépare l'époque de vos écoles de recrues de celles des cours de répétition. Mais, grâce à l'extrême complaisance de votre Département militaire fédéral, le lieutenant-colonel Enrile et le capitaine Jornells ont pu passer une semaine à votre école de Wallenstadt, où ils ont recueilli quantité d'observations intéressantes. Ces deux officiers m'ont prié de rendre publique, par la voie de la Revue militaire suisse, leur reconnaissance envers votre autorité supérieure militaire, pour l'honneur qu'elle leur a fait en leur permettant de suivre une de vos écoles d'officiers et envers M. le colonel, commandant de l'école de Wallenstadt, pour son bon accueil, si empreint des sentiments de la plus cordiale camaraderie militaire, ainsi que pour son empressement à leur fournir tous les renseignements désirables. Je suis heureux d'accomplir la recommandation qui m'a été faite et profite de cette occasion pour vous répéter encore que, depuis quelqus temps, on commence, chez nous, à s'occuper beaucoup de votre armée. Des écrivains enthousiastes de vos institutions militaires s'appliquent à bien la faire connaître, en Espagne et il faut avouer que leurs sympathies ont été communicatives, car, même les adversaires les plus irréductibles des milices s'expriment maintenant, à l'égard de votre armée, avec le plus grand respect.

# W

Cette année, nous n'avons pas, comme l'année passée, de grandes manœuvres à double action, et la raison en est qu'il a semblé préférable d'employer les crédits prévus pour ces manœuvres à subvenir aux dépenses qu'occasionnera le mouvement de troupes, lors du voyage à Madrid du Président de la République française.

A cette occasion, il a été décidé que les effectifs du 1<sup>er</sup> corps d'armée, réduits, depuis quelque temps, comme tous les autres, à leur plus simple expression, seraient renforcés des hommes qui se trouvent dans leurs foyers en congé anticipé. D'aucuns auraient voulu voir décréter une véritable mobilisation. Outre le renforcement des unités, il a été arrêté que les troupes du I<sup>er</sup> corps seraient présentées à M. Loubet, dans un groupement spécial, savoir: la première division ne changera pas sa composition ordinaire et, avec la 2° brigade de la 2° division et la 1<sup>re</sup> brigade de chasseurs à pied, on formera une 2° division. Ces deux divisions se complèteront par des unités d'artillerie, de cavalerie et du génie, et par les services auxiliaires.

Inutile de vous dire que les chefs de corps ont reçu l'ordre de se surpasser; en sorte que, dans la garnison de Madrid, on travaille ferme depuis quelques jours. Noblesse oblige!

\* \*

Pour terminer cette chronique et faute d'autres nouveaux plus intéressants à vous communiquer, je mentionnerai, dans l'ordre où elles ont paru à l'Officiel, quelques dispositions d'une certaine importance:

En date du 30 juin et par décret ministériel, ont été décidées les formalités auxquelles devront s'astreindre les militaires de tous grades qui désireront prendre part au tir de sociétés civiles. Dans ce décret, il est dit que les recrues en possession du diplôme de tireur, expédié par les Commissions militaires spécialement désignées pour examiner l'aptitude des élèves des dites sociétés, auront le droit, lors de leur incorporation à leur corps, à certains avantages, tels que celui de pouvoir choisir l'unité où ils devront accomplir leur service, d'être renvoyés avec anticipation à leurs foyers, etc. etc. Cette innovation est très louable, car elle ne manquera pas de provoquer, parmi les jeunes gens, le goût du tir.

L'ordre royal du 25 juillet dispose le classement de tout le matériel d'artillerie en deux groupes: le premier groupe comprendra toutes les pièces dont l'emploi peut, en tout temps, être efficace et qui, partant, doivent toujours être maintenues en bon état; dans le second groupe, ne figureront que les pièces d'un usage secondaire.

Un autre ordre royal du 31 août approuve les instructions pour le régime intérieur de l'Ecole supérieure de guerre et d'accord avec les dispositions contenues dans le décret du 31 mai 1904, concernant la réorganisation de la dite Ecole de guerre. Ces instructions insistent surtout sur le caractère

pratique que devra désormais assumer l'enseignement de nos futurs officiers d'état-major.

Enfin, une commission formée de plusieurs officiers-généraux et officiers supérieurs, vient d'être chargée de la rédaction d'un nouveau code militaire. Celui qui est en vigueur date d'il y a plus de quinze ans et, pendant cet intervalle, l'expérience a démontré le besoin de diverses modifications.

### CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

La Commission des écoles. — La loi Béranger dans l'armée. — Le bataillon cycliste. — Aux grandes manœuvres : trop de fleurs. — L'instruction du tir. — Quelques nouvelles. — Quelques livres.

Voici une mesure qui me paraît fort heureusement inspirée: le ministre vient de créer une Commission des écoles militaires. Et la composition de cette assemblée me paraît plus heureusement inspirée encore.

On sait que, dans notre armée, chaque école dépendait jusqu'à présent de l'arme à laquelle elle appartenait. Saumur, qui fournit des cavaliers, ressortissait aux bureaux de la cavalerie; Saint-Maixent, qui fournit des fantassins, rentrait dans les attributions des bureaux de l'infanterie. Ceux de l'artillerie s'occupaient de Versailles, encore que cet établissement forme des « sapeurs » et des « tringlots », comme d'ailleurs Saint-Cyr prépare des sous-lieutenants à l'infanterie et à la cavalerie. De là résulte que, dans certains cas, telle arme pouvait être sacrifiée, et que, dans tous les cas, aucune unité de doctrine ne s'établissait. Un tel système ne pouvait conduire qu'à la perpétuation de l'esprit particulariste, c'est-à-dire à tout ce qu'on peut rêver au monde de plus contraire à la camaraderie de guerre.

Qui dit « école », d'autre part, dit « système didactique ». Or, on ne saurait espérer qu'il y ait dans toutes les armes beaucoup d'officiers qui soient rompus aux questions d'enseignement. S'il y en a de très forts sur ce chapitre, comme ils sont rares, il est souhaitable que tout le monde profite de leur compétence spéciale.

Pour ces raisons, pour d'autres encore, le capitaine G. Gilbert, dans ses remarquables études d'organisation militaire, avait émis le vœu qu'on créât une sorte de surintendance des écoles militaires qui centralisât tous les efforts et imposât la même méthode à tout le monde, sous des formes différentes, bien entendu, et appropriées aux espèces.

Cette idée, le général André l'avait reprise, et, dans son projet de budget pour 1905, il avait proposé la création d'une direction de l'enseignement militaire, direction qu'il comptait confier, je crois, à son propre chef de cabinet, celui-ci ayant fait preuve, à la tête de l'Ecole de Versailles, des qualités les plus remarquables et d'une très haute compétence.

Mais le corps médical s'émut de dispositions qui subordonnaient le Val-de Grâce et les établissements similaires à un général, c'est-à-dire à un homme étranger, par sa profession, aux connaissances techniques. La Faculté n'aime pas qu'on mette le nez dans ses affaires. De même que les officiers supportent avec peine leur subordination aux pouvoirs publics, les médecins ne peuvent souffrir que l'élément militaire les tienne en état de tutelle. Ils regimbent quand on veut les mettre sous le joug. Donc, lors de la discussion du budget, ils protestèrent si fort que M. Berteaux n'osa leur tenir tête. Il retira bravement le projet de son prédécesseur, comme je l'ai conté en mars dernier (page 222). Mais, sans doute, en s'y décidant avec une facilité que je lui reprochais *in petto*, avait-il déjà l'intention ferme de tourner la difficulté qu'il renonçait à aborder de front.

Il l'a éludée en créant cette commission dont j'ai parlé. La solution est élégante. Elle a l'avantage de substituer une réunion d'hommes à un homme isolé. Celui-ci risque de « mettre à côté », si, par contre, il est plus libre de ses mouvements, moins enclin à la routine. Un homme, c'est parfait, quand il est excellent; c'est désastreux, quand il est mauvais. Une collectivité, ce n'est jamais ni mauvais, ni parfait, ni désastreux, ni excellent. C'est quelque chose de moyen, avec quoi on ne peut pas espérer beaucoup, si on n'a pas beaucoup à craindre: c'est plus ou moins bon¹.

Dans l'espèce, grâce au choix d'officiers particulièrement qualifiés et très dignes d'exercer une action, on a réduit les inconvénients au minimum et porté au maximum les avantages, dont un des plus importants est la stabilité. Une commission, c'est éternel.

Donc, celle-ci est présidée par le général Amourel. Elle comprend les commandants des Ecoles militaires (exception faite pour le Val de Grâce les médecins n'auront pas à se plaindre de l'ingérence de l'élément militaire dans leur enseignement), trois chefs de corps, dont le colonel Lanrezac, duquel j'ai plusieurs fois parlé, je crois, dans mes chroniques et qui est l'auteur d'une bonne étude sur la manœuvre de Lutzen. Le général Valabrègue y représente l'Ecole supérieure de guerre.

Si je ne craignais de m'embarquer dans des figures incohérentes (embarcations peu banales! n'est-ce pas?) je dirais que le général Amourel est la tête, mais que le général Valabrègue est l'âme, tandis que le colonel Deli-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je dois pourtant faire remarquer qu'une assemblée ne peut être que consultative; on ne saurait lui confier le pouvoir exécutif. En particulier, les questions de personnes lui échappent. Or, dans une réforme, il ne suffit pas de fixer les principes, il faut aussi pouvoir choisir les hommes capables de bien les appliquer.

D'autre part, il y a quelque incohérence à disssocier l'instruction de la troupe de celle de ses cadres, en rompant la continuité qui doit régner d'un bout à l'autre de l'armée.

gny est le bras, le cœur, la cheville-ouvrière! Excusez du peu!... Cet officier supérieur, qui est un de nos plus remarquables colonels brevetés, a le titre de secrétaire de la commission. Il en représente l'élément permanent. Il a pour adjoint le capitaine Eychène, qui a été le collaborateur du docteur Barthélemy dans une très intéressante série de recherches sur le havresac lombaire.

J'ai dû vous en parler bien des fois. La lutte est vive en ce moment, chez nous, entre ceux qui veulent ce système de havresac et ceux qui ne veulent point de havresac du tout. Les généraux Niox et Percin, qui s'étaient attachés à faire prévaloir cette solution-ci, ont dû se retirer du combat. Leurs adversaires en ont profité pour demander un supplément d'enquête. On a donc décidé de recommencer cette année les expériences, avec certaines modifications. En tous cas, ce qui est bel et bien condamné, c'est le chargement dorsal..... lequel ne s'en porte pas plus mal d'ailleurs. On a beau être d'accord sur la nocivité du havresac actuel, il continue fièrement sa route (et ses méfaits) sur le dos de nos pauvres diables de soldats.

\* \*

Une mesure non moins satisfaisante que la création de la commission des écoles, c'est l'introduction officielle de la loi de sursis dans l'armée. Déjà, à la vérité, certains chefs de corps avaient pris sur eux de la pratiquer, c'est-à-dire de rendre conditionnelles, dans certains cas, les punitions infligées: elles ne deviennent alors effectives que s'il y a récidive dans un délai déterminé. Au cas contraire, elles sont annulées. Par ce moyen, on ouvre la porte toute grande à la réhabilitation et toute faute imputable à l'ignorance se trouve par avance pardonnée. Le système répressif est rendu par là plus humain, sans rien perdre de sa force.

N'empêche que ce système est mal conçu, en soi : il n'est pas conforme aux principes du droit pénal, et, pour louable qu'il soit, l'amendement qui vient d'y être apporté, ne saurait suffire. C'est une refonte générale qu'il faudrait et non une amélioration partielle. Et, dans cette refonte, il conviendrait de laisser les coudées plus franches aux chefs de corps, en réglementant d'une façon moins étroite leurs devoirs.

En les obligeant à écouter eux-mêmes la défense de chaque soldat puni, on a l'air d'avoir fait acte de libéralisme, alors que, avec certaines natures autoritaires, on va tout justement à l'encontre du but qu'on cherche à atteindre.

Mais en voici assez. Pendant que j'y suis, je signale encore la recommandation adressée par M. Berteaux, de ne célébrer qu'avec beaucoup de circonspection les fêtes régimentaires (par exemple, en soumettant la liste des invités et le programme des réjouissances à l'autorité supérieure!) Dans le même ordre d'idées voisin, il a prescrit que la troupe euvoyée aux grèves

observât la plus stricte neutralité entre le capital et le travail. A peine, d'ailleurs, l'avait-il demandé, que, à Longwy, un ouvrier était tué d'un coup de sabre ou de lance.

\* \*

Le général Langlois vient de se fâcher très fort — et je ne le lui reproche pas – parce que la constitution du bataillon cycliste, bataillon qu'on aura mis à l'épreuve quand ces lignes paraîtront, lui semble un vrai trompel'œil. Comme il le dit très bien, « cet essai a contre lui l'hostilité non déguisée du ministre, de son cabinet, du chef d'état-major de l'armée (il s'agit ici du général Pendezec), peut-être même de quelques-uns des chefs appelés à se servir du bataillon cycliste ».

Il n'y va pas de main morte, l'éminent auteur de L'artillerie en union avec les autres armes et de tant d'autres ouvrages remarquables, ci-devant membre du Conseil supérieur de la guerre. Loin d'avoir calmé son humeur guerrière, les loisirs de la retraite semblent l'avoir excitée. Il frappe d'estoc et de taille, ne ménageant pas le ministère, mais réservant au général Pendezec ses coups les plus droits ou les mieux fourrés: une belle volée de coups, qui ne l'est certes pas,..... volée! Ecoutez plutôt ce début:

Dans la séance de la Chambre du 3 mars, M. le chef d'état-major, après avoir dit que le ministre de la Guerre avait mis l'an dernier à ma disposition cinq compagnies cyclistes réunies en un bataillon, prétendit que j'avais du « abandonner ces expériences ».

Mais il se garda bien d'en indiquer le motif.

D'après les dispositions prises à l'état-major de l'armée, les cinq compagnies cyclistes devaient être réunies sous le commandement d'un chef de bataillon quelconque, la veille même des manœuvres (exercices de division contre division).

J'ai répondu que je ne pouvais me charger d'une expérience dans de pareilles conditions; que les bataillons cyclistes étaient des organes d'armée à employer dans des manœuvres d'armée; que la préparation d'un bataillon demande au moins trois mois; enfin, que le commandement de cette unité nouvelle devait être confié à un officier supérieur préparé à ce commandement.

Le projet de l'état-major de l'armée n'était qu'un traquenard, dans lequel je n'ai pas voulu tomber. Voilà pourquoi l'essai n'eut pas lieu.

Ce ne sont là que les escarmouches préliminaires. Après ces aménités, le général Langlois reproche au général Pendezec cette forme du « défaut de mémoire » qu'on appelle poliment « altération de la vérité ». Puis, prenant une à une toutes les objections présentées au Parlement sur l'utilité des cyclistes, il s'efforce de démontrer (et je trouve qu'il y réussit complètement) qu'aucune n'a de valeur réelle.

Mais il ne se borne pas à faire œuvre de critique, il entend formuler les principes d'emploi de l'arme nouvelle; il en établit la doctrine, et c'est en très bons termes, avec d'excellents arguments, qu'il la présente, en partant d'un postulat, sur lequel je ferais bien quelques réserves, je l'avoue, si nous discutions à fond, et que voici :

La doctrine que nous défendons depuis bien des années est d'opposer à la méthode allemande de l'enveloppement quand même, considéré comme la panacée unique et infaillible de la victoire, la manœuvre qui réclame par-dessus tout la souplesse et la vitesse.

D'une manière générale, pour parer à l'enveloppement, il nous faut des réserves d'une extrême mobilité. Jusqu'ici nous ne les trouvions que dans la cavalerie et l'artillerie, qui sont tout à fait insuffisantes pour une action vigoureuse et durable : une infanterie à allure rapide nous est indispensable. Or, l'infanterie montée présente tous les inconvénients de la cavalerie, sans en avoir la vitesse, et, en attendant que nous ayons trouvé pour nos fantassins les bottes de sept lieues du Petit Poucet, nous voyons dans l'emploi de la bicyclette un excellent moyen d'atteindre le but cherché.

Quelle que soit l'opinion qu'on professe sur les considérations de principe relatives à « l'enveloppement » et à la « manœuvre », et acceptant le point de départ, on admettra sans peine les conclusions dont voici le résumé : \*

Nous voudrions voir affecter, dès maintenant, un bataillon cycliste à chaque corps d'armée, en commençant par ceux qui entrent dans la composition des armées de couverture ; celles-ci en ont, en effet, le plus urgent besoin en raison de l'extrême étendue de leur front de surveillance.

Considérons le fonctionnement d'une réserve mobile d'armée.

Une armée comprend, en général, trois à cinq corps. Supposons une armée moyenne de quatre corps, dont la réserve mobile comporterait, au cours de la bataille, une brigade ou une division de cavalerie avec une ou deux batteries à cheval et quatre bataillons cyclistes avec un ou deux groupes de batteries montées.

Il est certain qu'une armée qui pourrait lancer rapidement sur l'un de ses flancs une force aussi imposante que celle que nous envisageons aura le temps de manœuvrer avant que l'enveloppement de l'ennemi ait produit ses effets.

Les cyclistes en réserve générale pourront parfois aussi être employés d'une autre manière.

Dans nos régions, une armée trouvera presque toujours le moyen d'appuyer ses flancs à des massifs forestiers étendus. Les forêts non occupées ne sont certes pas impénétrables et constituent même, pour une troupe enveloppante, un excellent terrain d'approche défilé aux vues. Mais, d'autre part, un bataillon, muni des outils très portatifs nécessaires à l'abatage des arbres, rendra très rapidement impénétrables à l'artillerie et à la cavalerie les routes et chemins forestiers et ralentira d'une façon très efficace l'infanterie ennemie abandonnée à ses propres forces dans la traversée du massif. Aussi, un ou deux bataillons cyclistes jetés dans une forêt à laquelle nous voudrions appuyer l'une de nos ailes, rendront l'enveloppement sinon impossible, du moins lent, pénible, inoffensif.

On voit tout l'intérêt de cet exposé de principes. Je ne peux que le gâter en écourtant le texte. Je renvoie donc à l'article même (Revue bleue du

19 août) les lecteurs que cette question préoccupe, me bornant, puisque l'actualité m'y détermine, à produire les appréciations du général Langlois sur la valeur de l'expérience (ou soi-disant telle) de cette année. Dans quelles conditions cette expérience se fera-t-elle? se demandait-il y a un mois. Et il répondait alors :

D'une part, hostilité presque générale et manque d'une doctrine sur le rôle des grosses unités cyclistes. D'autre part, le bataillon n'a qu'un mois pour se préparer à sa mission; c'est trop peu. Enfin, il comportera seulement 450 fusils environ; est-ce là une réserve pour une armée?

Du reste, tout ce qu'on peut demander aux manœuvres est de déterminer comment une forte réserve cycliste peut se mouvoir sur le réseau routier d'une armée dans nos régions. Quant à tirer un enseignement quelconque des manœuvres, en ce qui concerne le combat, il n'y faut pas songer. N'a-t-on pas conclu de l' « expérience des manœuvres » à l'impossibilité des attaques de front? Et nous voyons les Japonais réussir de semblables attaques, même sans l'appui du feu, comme l'a constaté M. Réginald Kahn, dans une action dont il fut témoin.

M. le chef d'état-major (il s'agit toujours du peu éminent prédécesseur du général Brun) prétend que les manœuvres ont condamné le fonctionnement des compagnies cyclistes.

Aux manœuvres, en effet, les cyclistes sont des gêneurs qui troubleraient les combinaisons, ralentinaient les prises de contact et prolongeraient l'action outre mesure si on tenait sérieusement compte de leur intervention.

Aussi, quelque forte que soit la position qu'ils occupent, les arbitres les font déguerpir dès que l'adversaire met en ligne un nombre de fusils légèrement supérieur, fût-ce sur un glacis bien découvert et admirablement battu: je l'ai vu maintes fois. S'il y avait des balles dans les fusils, il est certain que les cyclistes ne seraient pas délogés avec une pareille désinvolture et qu'on apprécierait mieux le rôle restreint qu'on leur a donné jusqu'ici.

Le demi-bataillon qu'on va essayer aux manœuvres prochaines aura probablement le même sort que les compagnies isolées : c'est un gêneur.

Le fonctionnement d'un organe d'armée ne peut être étudié avec fruit que dans des exercices avec cadres sur la carte et sur le terrain, comme nous en avons fait si fréquemment, ce qui a entraîné notre conviction.— C'est de la théorie pure, dira-t-on. — C'est pourtant uniquement par des exercices de ce genre que les Japonais ont appris la guerre : il faut donc croire que la méthode est bonne.

Quel que soit le résultat de l'essai que l'on va faire cette année, avec un parti pris aussi évident, à moins que le bataillon cycliste ainsi formé se montre incapable de rouler sur une route, je persisterai à estimer que la création de bataillons cyclistes, sous la direction tout d'abord d'officiers convaincus et ardents, s'impose absolument et nous rendra les meilleurs services, si toutefois nous voulons répondre à la tactique brutale des Allemands par une tactique de mouvement, la seule que je puisse envisager comme avantageuse pour nous, tactique si bien appropriée au caractère de nos troupiers.

Je ne veux pas ne pas transcrire encore les paroles vengeresses par lesquelles le général Langlois répond aux appréciations désobligeantes que le ministre a énoncées, en plein Parlement, sur le compte du commandant Gérard, que j'aime, que j'estime et que j'admire. Voici cette riposte, qui m'a soulagé:

Cet officier supérieur, qui a le feu sacré, eût certes mérité des encouragements plutôt qu'un blâme aussi dur.

C'est un gêneur, comme tous ceux qui ont une confiance absolue dans un outil qu'ils savent manier et dont ils saisissent nettement la valeur, comme tous ceux qui, ayant une conviction sincère, cherchent à la faire partager. Gêneurs, tous ceux qui ne se plient pas à la routine.

Eh bien, en dépit des préventions, on a été forcé de s'incliner devant l'évidence. On a reconnu que sa troupe avait rendu de grands services, qu'elle aurait pu en rendre de plus grands encore, si les circonstances s'y étaient prêtées.

A la manœuvre du 4, envoyé en avant pour assurer le passage de son corps d'armée et pour forcer l'ennemi à se déployer, le bataillon cycliste, à lui seul, a provoqué l'entrée en action de cet ennemi qu'il est allé harceler dans le bois, au milieu duquel il se cachait.

A la manœuvre du 5, il a devancé la cavalerie à laquelle il était adjoint, sur un piton, du haut duquel, tirant sur l'artillerie en position de surveillance, il l'a contrainte à la retraite; puis, se portant, par un raid rapide, sur les derrières des réserves ennemies, il a apporté dans leur rang un trouble dont l'effet, au dire du général Hagron lui-même, eût été décisif en cas de guerre.

A la manœuvre du 6, le bataillon a couvert la marche rétrograde de tout un corps d'armée, en gardant les points de passage du canal de la Marne au Rhin et des cours d'eau qui le longent (la Saulx, la Chée, la Bruxenelle). Au débouché de Vitry-en-Perthois, une simple compagnie cycliste a suffi pour tenir en échec toute une brigade.

Le 7, il y a eu repos. Ce jour-là a été consacré à des rencontres de cavalerie, et, à mon grand regret, on n'a pas fait appel au cyclisme pour y prendre part, alors que je crois très avantageux d'unir la cavalerie à cette sorte d'infanterie montée, celle-ci donnant à celle-là l'appui de son feu. Mais on a vu que le général Langlois ne parle pas de lui attribuer ce rôle et qu'il la considère comme l'élément essentiel des détachements légers dont il préconise l'usage.

Le 8, le général Dalstein (6° corps) constitua un détachement de ce genre en donnant au commandant Gérard une batterie à cheval, avec mission de couvrir la marche en avant de la 42° division, sa colonne de gauche.

De position en position, le détachement léger arriva à l'ouest de Montmorency, d'où il canonna des rassemblements du 5° corps vers Rosnay-l'Hôpital et les colonnes du 20° corps marchant sur Montmorency, ces dernières étant en même temps arrêtées en tête par une compagnie cycliste qui occupait le village.

Les avant-gardes du 20e corps s'étant rencontrées avec la 42e division à Montmorency et celles du 5e avec la 40e division à Rosnay-l'Hôpital, il y avait un large trou dans la ligne de bataille, car ces deux localités sont distantes, à vol d'oiseau, de 5500 mètres. Il en résultait deux actions distinctes, séparées par plus d'une lieue. Le détachement léger vint remplir le vide et relia les deux divisions de son corps d'armée, en tirant tantôt sur les masses du 20e corps, tantôt sur celles du 5e, prenant en flanc l'attaque décisive dirigée par l'avant-garde de ce dernier sur la 40e division et aussi a contre-attaque de l'avant-garde du 20e corps contre l'attaque décisive de la 42e division.

Le lendemain matin, une mission d'un caractère nouveau était confiée au bataillon cycliste. Conjointement avec une batterie à cheval et le 29° bataillon de chasseurs, il était envoyé à Margerie-Hancourt, sur les derrières de l'armée A, pour constituer dans le village une sorte de réserve retranchée qui eût envoyé des patrouilles dans les directions dangereuses pour s'opposer à toute incursion de la cavalerie ennemie.

Si elle n'arriva pas à s'y opposer, c'est que les cavaliers dédaignèrent les balles fictives et les obus imaginaires qui tombaient sur eux et que les charges de division contre division se produisirent comme s'il n'y avait eu là ni fusils ni canons. Les invraisemblances sont trop dans nos mœurs pour qu'on s'en émeuve. On ne les a même pas relevées.

Aprés ces collisions d'escadrons, qui furent une sorte d'intermède comique au milieu du drame, la bataille continua, et le général Hagron, commandant l'armée A, conserva sous ses ordres directs le bataillon cycliste comme dernière réserve immédiate. Cette troupe le suivit pas à pas, en colonne double, machine au dos, montrant ainsi qu'elle était capable d'agir comme infanterie ordinaire tout aussi bien que comme infanterie montée.

Le soir, elle était dans ses cantonnements à l'extrême gauche de l'armée, lorsqu'elle reçut l'ordre d'être au point du jour à l'extrême droite, distante de 25 kilomètres. Cette marche de plus de six lieues fut effectuée de nuit en 2 '/4 heures, en dépit d'un très fort vent debout. Et le 10 septembre, à 5 ¹/4 h., le bataillon fut mis à la disposition du général de Chabot, commandant la 6e division de cavalerie. C'est dire qu'il était appelé à jouer le rôle que j'aime à lui voir attribuer. Cependant, il me semble que, pour ce rôle, une compagnie de 250 fusils est suffisante. Un bataillon de 1000 fusils a droit à être mis en vedette et à tenir les premiers emplois. Quoiqu'il en soit, et sans que j'aie besoin de narrer le détail des opérations, je dirai que celles-ci ont été menées à la grande satisfaction du général de Chabot, lequel a rendu hommage aux services rendus par les cyclistes: il a parlé d'eux au ministre avec une chaleur qui, je l'espère, aura contribué à retourner l'opinion défavorable de celui-ci.

Le dernier jour, 11 septembre, on en revint à la conception Langlois. Un 1905 48

détachement léger composé comme le 8, fut chargé de tenir les ponts de l'Aube en amont d'Epagne et ultérieurement de protéger le passage de ces ponts en menaçant le flanc droit de l'ennemi.

On voit par ce rapide résumé, et sans que je veuille insister, quelle est la variété des emplois auxquelles la troupe expérimentée a été jugée apte. Dans aucun, elle n'a été trouvée inférieure à ce qu'on attendait d'elle. Reste à savoir si on en conviendra, et si on aura le courage de reconnaître qu'on s'était trompé sur son compte. Qui vivra verra.

Votre collaborateur E. Balédyer s'étant chargé de rendre compte des manœuvres d'armée de l'Est, qui ont été de beaucoup plus importantes que celles de l'Ouest, je me suis rabattu sur celles-ci, qui n'ont pas laissé de présenter un certain intérêt.

J'en ai rapporté tout un carnet de notes, mais, si vous le voulez bien, nous le dépouillerons une autre fois. D'abord, cette chronique est déjà longue. Ensuite, vous commencez dans ce numéro une étude sur les opérations du général Brugère, et les lecteurs de cette *Revue*, si je leur parlais, à mon tour, de celles du général Duchêne, seraient en droit de trouver que c'est un peu beaucoup, comme dit l'autre. D'ailleurs, je le répète, ce que j'ai vu n'a qu'un intérêt secondaire. Je le réserve donc pour quelque jour de disette

Un mot seulement au sujet des lettres d'éloge et des toasts complimenteurs adressés à l'armée.

Je ne puis cacher combien je regrette qu'une tradition impose au chef de l'Etat, au ministre de la guerre (voire aux inspecteurs généraux, du temps où il y en avait), la réédition du classique : « Soldats! Je suis content de vous! »

De la bouche d'un Bonaparte, cette apostrophe sonnait d'un autre son que de la bouche (ou sous la plume) d'un avocat, d'un ingénieur, d'un commerçant ou d'un financier. Nous devrions renoncer à ces douceurs congratulaires dont le général Trochu avait déjà, en 1867, dénoncé la novicité et dont 1870 a démontré l'inanité. Ne passons pas notre temps à nous dire ou à nous faire dire que nous sommes le premier peuple du monde et que nos soldats sont incomparables.

De telles exagérations pouvaient avoir du bon avec des grognards dont on avait besoin de surchauffer le chauvinisme, et qu'on gavait d'éloges pour leur donner un pléthon d'esprit belliqueux, comme on gave les canards pour leur donner une hyperthrophie du foie. Avec la jeunesse avertie et éclairée que le service universel appelle sous les drapeaux et qui mène le reste du contingent, ayant sur lui l'autorité de l'intelligence, du savoir et de l'éducation, de tels moyens font plus de mal que de bien.

Tout le monde sait combien d'attention il faut, même à des profession-

nels, pour se faire une idée exacte de la valeur des régiments. Je viens d'éprouver que douze jours de contact incessant avec la troupe ne sont pas suffisants pour qu'on puisse formuler un jugement qui mérite de compter. Une matinée peut-elle permettre à quelqu'un qui n'est pas du métier de se faire par soi-même un opinion? Personne ne l'admettra, et les intéressés moins que quiconque. Ils penseront que ce quelqu'un n'est qu'un écho de l'opinion d'autrui, et que les félicitations qu'il adresse aux généraux, ce sont des généraux qui les lui ont dictées.

Notre scepticisme n'accepte pas des pratiques qui ne sont de mise que sous un souverain absolu, tenu dans l'ignorance des besoins réels de son peuple, et qui ne voit les choses du dehors que par les yeux de son entourage. Ce n'est pas la peine d'être une nation foncièrement démocratique pour avoir les mœurs d'une autocratie ignorante et barbare.

Le pouvoir civil vient voir les manœuvres pour montrer l'intérêt qu'il porte à l'armée et pour établir qu'il est le détenteur de la prééminence. Mais il n'a pas la compétence, et il se diminue en se donnant l'air de l'avoir. Il est dangereux de proclamer que tout est le mieux dans le meilleur des mondes, alors que chacun a constaté des défectuosités. Car alors une pensée hante les esprits, à savoir que le gouvernement est donc bien mal renseigné, ou bien peu clairvoyant.

Quand, au retour de la campagne d'Italie, Napoléon III a avoué que des fautes graves avaient été commises et qu'on devait la victoire plus à un heureux hasard qu'au mérite, loin de s'abaisser par ce meâ culpâ, il me semble s'être grandi. S'il s'est amoindri, c'est en ne travaillant pas avec plus de volonté, de suite et d'intelligence, à faire disparaître ces germes de faiblesse qu'il avait le courage de reconnaître.

Ayons le courage de reconnaître, nous aussi, qu'il y a beaucoup de progrès à accomplir dans notre armée. On y voit des généraux placer euxmêmes une chaîne de tirailleurs ou rectifier la position d'une compagnie, qu'ils font appuyer à droite ou à gauche d'une vingtaine de mètres. Qu'estce à dire, sinon que ces généraux ne font pas leur besogne, à moins que ce soient les colonels, les commandants, les capitaines, les lieutenants, qui n'ont pas fait la leur? Qu'est-ce à dire, sinon que les manœuvres servent à faire l'instruction de détail de la troupe, alors qu'elles devraient prouver que cette instruction est faite et bien faite?

On rentrera donc chez soi avec la conviction qu'il faudrait travailler da vantage, et toutes les félicitations officielles sont impuissantes à déraciner cette conviction. Ne nous en plaignons pas : n'eussent-elles d'autres avantages que de mettre en évidence des imperfections, que de donner le désir-de les faire disparaître, les grandes manœuvres rendraient au pays un service inestimable.

\* \*

Le Ministre a enfin signé le nouveau Règlement sur l'instruction du tir de l'infanterie, lequel est une condensation du projet élaboré par l'Ecole normale du Camp de Châlon. Le colonel Dufour, directeur de cet établissement, est un esprit extrêmement distingué; il a beaucoup d'imagination et de fertilité; son regard est aussi chercheur que pénétrant. Malheureusement ce qu'il produit se ressent de la fécondité de sa pensée et de son exubérance. Sa rédaction ne présentait pas la simplicité, la sobriété, qui ont paru nécessaires pour sa mise en pratique, surtout avec le service de deux ans: l'instruction intensive que comporte une aussi courte durée ne permet pas qu'on s'attarde à ce qui n'est pas indispensable. Il a donc fallu dépouiller de tout superflu le texte du colonel Dufour, le clarifier, le concentrer. Et c'est ce qui a retardé l'impression du document dont il s'agit.

J'en ai déjà assez parlé pour pouvoir me borner aujourd'hui à quelques brêves indications d'ordre général.

A chaque ligne apparaît l'union qui doit exister entre les feux et la manœuvre. Il est recommandé explicitement, à maintes reprises, d'allier étroitement ceci à cela, et de pousser l'instruction technique du tireur de front avec son instruction tactique: la première le rend habile à se servir de son arme et lui donne confiance en elle, la deuxième le prépare à utiliser au combat cette habileté et cette confiance, soit qu'il suive les indications du chef, soit qu'il agisse de sa propre initiative.

Les individus étant instruits séparément, la collectivité est amenée à produire le rendement maximum par une judicieus coordination des efforts particuliers. C'est en quoi consiste l'instruction du « groupe ».

Si, remettant à plus tard l'examen détaillé des prescriptions du nouveau Règlement, je cherche à en dégager la philosophie et à marquer les caractères par lesquels il diffère de son devancier, j'y constate tout d'abord un grand libéralisme.

Plus de progression obligatoire pour l'enseignement. Dans chaque compagnie, le capitaine reste maître de choisir telle méthode plutôt que telle autre, ce qui lui permet de faire varier les moyens d'après les sujets, de tenir compte de l'acquit antérieur à l'incorporation, de vaincre les défauts de tel jeune soldat avant de lui faire entreprendre un exercice déterminé. Education du système nerveux, éducation de l'œil, différentes positions, tir à bras franc ou sur appui, tout cela est traité dans le Règlement, mais l'instructeur est parfaitement libre de ne pas suivre l'ordre adopté par ce Règlement.

Par contre, celui-ci exige impérativement que les exercices tactiques marchent concurrement avec l'enseignement du tir donné à l'intérieur de la caserne ou dans des stands.

Les manœuvres avec feu simulé ou à cartouches à blanc commencent dès les premières sorties des jeunes soldats et durent toute l'année, parce qu'on n'établira jamais trop tôt, entre le chef et la troupe, l'entente nécessaire à la bonne exécution des feux.

De même que, pendant les accalmies du combat, on doit examiner les accidents du sol en vue de l'utilisation que l'ennemi pourrait en faire ou du profit qu'on en pourrait avoir à en tirer soi-même éventuellement, de même qu'on profite de ces instants de répit pour étudier la situation et ce qu'elle est appelée à devenir suivant qu'on accentuera l'offensive ou qu'on se tiendra sur la défensive, de même, au cours des sorties dont il vient d'être question, on utilisera les pauses et les repos pour s'habituer à reconnaître le terrain, à désigner les objectifs, à échanger des renseignements, ne fût-ce que pour établir entre tous les membres de la collectivité une terminologie qui leur permette de s'entendre et qui donne une signification unique et précise à des expressions telles que « ligne d'horizon, premier plan, arrière-plan, aplomb d'un point, corne d'un bois, arbre en boule, arbre en if, pignon de maison », etc., etc.

Les exercices d'application dont il s'agit donnent à la troupe l'occasion d'utiliser tous les couverts et d'exécuter des tirs fictifs sur des buts réels. Apparaît-il une automobile, un troupeau, les cadres déterminent et prescrivent les conditions des feux à exécuter. Puis, à un signe quelconque, le front de combat est renforcé par l'entrée en ligne d'élément laissés en arrière. Chaque tirailleur en arrivant sur la chaîne demande à son voisin sur quoi il faut tirer et dans quelles conditions.

Bien entendu, ce ne sont là que de simples indications. Il n'y a pas à s'y conformer comme à un schéma: les modalités d'application doivent varier d'après les circonstances. C'est ainsi qu'on ne se contentera par des objectifs que le hasard peut procurer: on pourra employer des soldats à servir de cibles à leurs camarades, en leur prescrivant de se cacher comme dans la réalité, de se déplacer par bonds, etc.

Par ces moyens, on ne forme pas seulement les cadres, on prépare les simples soldats à se passer de leurs gradés. Or, j'ai dit en juillet dernier (page 564) que le nouveau Règlement tendait à décentraliser le plus possible la direction du tir ou, tout au moins, tendait à permettre cette décentralisation. On veut que le chef conserve le commandement aussi longtemps que possible; mais on reconnait qu'un moment risque de venir où il ne pourra plus le conserver, et, en prévision de cette éventualité, — qui se produira d'autant plus qu'on a renoncé aux formations compactes et que le front de combat aujourd'hui réglementaire se compose de groupes de tirailleurs, d'effectif variable, irrégulièrement espacés et sans le moindre souci de l'alignement, — en prévision, dis-je, de cette éventualité, on veut que tout homme puisse agir sans avoir besoin d'un mot d'ordre venu du dehors. Donc il faut mettre chacun au courant de la mission assignée à l'unité dont il fait partie, il faut que chacun acquière dans les exercices d'application

l'habitude de deviner la pensée de ses chefs et de la prévenir, pour que, se conformant à cette pensée, il soit en état de choisir lui-même le but, la hausse, le genre de tir et, s'il y a lieu, le moment de tirer.

Ce n'est pas pourtant que son initiative soit absolue, sans frein ni limite. Tout dépend des circonstances. Le Règlement le spécifie nettement.

Ainsi, il y a des cas où l'action du chef pourra toujours se faire sentir: par exemple, dans la défensive, ou aux très grandes distances, ou lorsqu'une accalmie se sera produite et que la troupe aura pu être reconstituée à la faveur de quelque abri.

Si, au contraire, on entre dans la période active et critique de la lutte, le chef ne peut plus espérer pouvoir conserver la direction des feux. Alors il devra se borner à indiquer le résultat à obtenir, la zone à interdire à l'ennemi, celle dans laquelle on devra progresser soi-même.

Tel est, je le répète, l'esprit du nouveau Règlement. J'ajoute que la tension de la trajectoire de la balle D est telle qu'on a pu se dispenser de faire changer la hausse, hors aux distances supérieures à 1 kilomètre. Et cette simplification contribue à mettre la direction du feu à la portée des simples soldats, puisqu'elle les dispense presque de toute évaluation de la distance. (Je dis presque, parce qu'il faut bien déterminer si le but est trop loin pour qu'on fasse feu.)

Vous voyez que, en résumé, mes renseignements du mois de juillet se trouvent très complètement confirmés et que le nouveau document — sur lequel d'ailleurs j'aurai sans doute à revenir — présente un intérêt considérable et un caractère d'originalité tout à fait frappant.

\* \*

Le général Pierron est mort. On sait ce que je pense de ce bénédictin militaire qui, s'il fut un grand compilateur, fut un petit esprit. Vaste érudition, intelligence étroite.....

\* \*

.... M. Doumer, président de la Chambre, a un fils lieutenant dans les chasseurs à pied. Ce jeune officier vient d'être envoyé en Suisse pour une mission spéciale; il doit visiter les écoles de recrues d'infanterie et de cavalerie. A été également chargé de mission en Suisse, le capitaine C. Dollfus, du groupe territorial du 9<sup>e</sup> d'artillerie.

Justement, M. Charles Malo a consacré, dans les *Débats*, deux de ses feuilletons hebdomadaires à la réorganisation de l'armée suisse. Il ne se gêne pas pour critiquer l'avant-projet du Département militaire fédéral, tout amendé qu'il ait été par les dispositions transactionnelles adoptées en dernier lieu à la conférence de Langnau. Mais il n'en approuve pas

moins l'ensemble de l'œuvre, ensemble qu'il trouve « très heureusement conçu ».

Le compromis, ajoute-t-il, le compromis qui a fait disparaître les divergences principales entre l'autorité militaire supérieure et le haut commandement n'est rien moins qu'une « cote mal taillée ». On a simplifié le programme revisionniste pour pouvoir appliquer plus promptement, plus complètement et plus sûrement ce qu'il contenait d'essentiel et d'incontestablement avantageux. Pour être plus restreinte et mieux circonscrite, cette réforme si bien étudiée, si mûrement discutée, n'en portera que de meilleurs fruits. L'armée suisse y gagnera sans nul doute en force et en cohésion; elle en sortira plus solide et mieux instruite, plus apte à remplir le rôle difficile d' « Etat tampon » de son pays entre quatre des plus grandes puissances militaires, au centre de gravité stratégique de l'Europe: dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons que nous en féliciter.

\* \* \*

Quelques livres...

Nous avons eu notre *Petite garnison*. L'ex-lieutenant Huet a voulu jouer les Bilse, et, dans un roman à clef, — *Sabre de bois, fusils de paille !!!* — il a portraituré la garnison de Limoges. D'où, quelques duels. Ce livre n'a pas une très haute portée, et il ne me paraît pas appelé à soulever un grand retentissement. Tout ce qu'il révèle, on le savait. Des ouvrages antimilitaristes plus violents que le sien ont ruiné par avance le succès de celui-ci. Au surplus, ce sont des potins de mess, de salons et d'alcôves (surtout d'alcôves!) plus que de caserne. On y voit, assez exactement peints, encore que déformés par un crayon caricatural, bon nombre d'officiers, avec leurs « dames » et leurs « bonnes amies ». Mais peu de sous-officiers, peu de soldats. Rien, en définitive, de caractérisque et d'utile. Rien qui soit de nature à améliorer l'armée.

Vives, amusantes, mordantes, ces pochades ne serviront point à réformer les mœurs militaires : il faudrait quelque chose de plus fort pour produire ce souhaitable résultat. En tout cas, elles dénotent un œil perspicace, un crayon alerte, voire un pinceau assez expressif. Et il me semble que l'auteur est un esprit intéressant, un peu hautain, un peu dédaigneux du substantiel de ce qui fut sa profession, mais, somme toute, distingué et non dépourvu d'assez hautes aspirations.

Sommes-nous prêts? demande M. Louis Latapie dans une plaquette qui n'est autre chose que la réunion d'articles publiés par la Liberté (Enquête sur la frontière de l'Est et en Allemagne). — Nous ne le sommes guère, répond-il, et surtout nous ne l'étions pas au moment du coup de théâtre de Tanger. Très bien présentée, cette étude, émouvante, passionnante, et qui porterait davantage si on ne sentait un parti pris, des arrière-pensées politiques, et si l'auteur n'avait, pour les besoins de sa cause, dénaturé certains faits, présenté des documents contestables. Néanmoins il a dit beaucoup de

choses justes et excellentes, auxquelles il importe qu'on réfléchisse. A-t-il eu raison de les dire? Ceci est une autre affaire, mais qui îne saurait être discutée en cette place.

Voici une autre plaquette <sup>1</sup>, dans laquelle également il y a du bon mêlé à du très contestable. C'est aussi le tirage à part d'un article qui a paru dans un périodique (Nouvelle Revue).

La maison Garnier frères m'envoie un Nouveau dictionnaire allemand-français et français-allemand, qu'elle désire que je vous signale, me faisant remarquer qu'on y trouve « tous les mots récemment introduits dans l'allemand et le français par le progrès des sciences et des industries, par les habitudes, la mode, les jeux, les innovations de la vie moderne. » Dans cette énumération ne figure pas l'art militaire, et c'est à bon droit, car j'ai pu constater qu'on n'y trouve pas l'acception technique de certains mots d'un usage courant dans l'armée (Abtheilung, par exemple).

M. Ferdinand des Robert a publié sur Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, plusieurs études historiques qui, par ricochet, l'ont amené à consacrer aux *Campagnes de Turenne en Allemagne* (1672-1675) un volume assez intéressant (à Nancy, chez Sidot frères). Je dis : assez intéressant, parce que l'auteur ne me semble pas avoir tiré le meilleur parti possible et du sujet qui est bien choisi, et des documents qu'il a rassemblés, documents copieux, parmi lesquels il s'en trouve un certain nombre qui étaient inédits.

Malheureusement, je le répète, il ne les a pas mis en œuvre avec beaucoup de savoir-faire. Je me bornerai à citer le récit de la bataille de Sintzheim. Outre que le croquis très grossier joint au texte ne répond pas de tous points à la description, — signalerai-je que le cours d'eau s'appelle ici Elzatz, et là Elsenz? — la narration m'a paru confuse, et j'ai eu quelque peine à me représenter les mouvements des troupes. Au point de vue militaire donc, l'ouvrage n'est pas absolument à l'abri de la critique. Il n'en est pas moins un estimable travail, sérieux, honnête, et qu'on aura profit à consulter.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etude raisonnée et pratique sur l'armée, par un officier.

## CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

Le président Roosevelt et l'artillerie. — La suppression des manœuvres combinées de l'armée régulière et de la milice. — Les Etats-Unis pourraient-ils être envahis par une armée européenne? — Le projet d'instruction nationale du tir.

Dans cette période de transformations continuelles, de perfectionnements à outrance que toutes les armées des nations civilisées traversent actuellement, il n'est pas étonnant que nous aussi, malgré les modestes proportions de nos institutions militaires, nous subissions l'influence des leçons enseignées par les grandes guerres contemporaines

Celle du Transvaal nous a valu principalement l'abandon définitif de la tenue bleue, à laquelle se rattachaient tant de souvenirs; une sentimentalité mal placée avait longtemps centrecarré les résultats de nos propres expériences, en matière d'uniformes de guerre, à Cuba ou aux Philippines.

Aujourd'hui, le rôle considérable joué par l'artillerie dans les batailles de Mandchourie va probablement avoir son contre-coup chez nous sur l'organisation de cette arme. Le président Roosevelt a pris à la question un intérêt tout particulier; et il a insisté auprès de l'état-major général pour qu'on étudiât à bref délai les modifications susceptibles d'augmenter l'efficacité de nos batteries de campagne.

On se souvient peut-être — car nous avons eu à en parler à plusieurs reprises dans la Revue militaire suisse — qu'après la guerre contre l'Espagne, les anciens régiments d'artillerie furent supprimés et l'arme réorganisée, sur le modèle de l'Angleterre, en un Corps de l'artillerie divisé en batteries indépendantes. En fait, dans le but de corriger une organisation vicieuse, on était allé trop loin ou plutôt trop vite en besogne. Les anciens régiments, dont les batteries étaient disséminées à l'excès, n'avaient aucune raison d'être. Mais le véritable mal — le manque de groupement des batteries — ne fut pas atteint par le soi-disant remède. On s'en aperçoit d'autant plus actuellement que le nombre des unités a augmenté. Les capitaines commandants ont beaucoup d'initiative, beaucoup de brio et d'audace: toutefois ni eux, ni les officiers supérieurs chargés d'employer des groupes de batteries sur le terrain ne semblent suffisamment préparés aux mouvements d'ensemble.

Sur la demande du président, on va prochainement créer, à titre d'expérience, deux régiments provisoires d'artillerie de campagne. Un premier pas, timide il est vrai, avait déjà été fait dans cette voie par le groupement des batteries en bataillons, ainsi que nous l'exposions dans une de nos dernières chroniques.

Plus que jamais, dans les milieux militaires, et même en haut lieu, on

préconise la séparation absolue de l'artillerie de campagne et de celle de côte, séparation qui s'impose véritablement à l'époque présente.

Les audacieux vont plus loin, et bien que le vent soit aux réductions du budget de la guerre, ils profitent des enseignements du conflit russo-japonais pour effrayer le Congrès et faire ressortir qu'il nous manque vingt batteries de campagne à quatre pièces pour posséder la proportion régulière de field artillery pour notre « première ligne », ou couverture de mobilisation, de 100,000 hommes.

\* \*

Première ligne...: on la trouvera sans trop de difficulté, grâce à l'armée permanente. Mais le reste? Il n'y a pas à dire: plus on considère notre organisation de milices, moins on se sent en confiance. L'état-major avait cru trouver dans les manœuvres combinées de réguliers et de gardes nationaux un moyen excellent de perfectionner l'instruction de ces derniers. Là encore, la pratique est venue très brutalement faire crouler toutes les espérances de la théorie. Les unités de milices n'ont ni l'instruction préparatoire, ni l'entraînement nécessaire pour leur permettre de tirer un avantage quelconque de manœuvres comme celles qui ont eu lieu l'année dernière à Manassas.

Aussi vient-on de décider, sagement croyons-nous, que les combined maneuvers seraient supprimées en 1905. Quelques officiers persistent à les regretter — entre autres le colonel J. Rigan, du 9e d'infanterie, dans le Journal of military service institution. Il est difficile de voir ce qu'on peut regretter. On a tenté une expérience qui n'a pas réussi. Il faut chercher autre chose — et sans tarder, car la situation est grave. Depuis que les Etats-Unis se sont mis en tête de se mêler à la politique générale, ils doivent envisager la possibilité d'une guerre sérieuse avec quelque puissance européenne. Et il ne faut plus compter, comme autrefois, avoir tout le temps nécessaire pour « dégrossir » les gardes nationales et les volontaires qui forment le fond de la résistance.

\* \*

Puisque nous sommes sur ce terrain, remarquons que par suite des progrès réalisés en matière de transports militaires, il est devenu parfaitement possible pour une armée européenne autre que l'Angleterre — c'est-à-dire sans base sur le continent américain — d'envahir les Etats-Unis. La question a déjà été traitée plusieurs fois par des auteurs militaires allemands; mais jusqu'ici on ne leur avait prêté que peu d'attention. Une récente étude, publiée dans le London National Review, par « un membre de l'état-major allemand » a éveillé plus d'intérêt, parce qu'elle reflète sans doute les idées qui prévalent sur ce point dans les hautes sphères politiques et stratégiques de Berlin.

L'auteur, chiffres en mains, montre que l'Allemagne serait en état, grâce à l'énorme puissance de sa marine marchande, de transporter en Amérique, à bref délai, 600,000 hommes et deux mois d'approvisionnements. La question de débarquement ne leur paraît offrir aucune difficulté grave, par suite de l'étendue des côtes des Etats-Unis. Ceci, d'ailleurs, est admis à Washington, en principe. Mais ce que l'état-major américain n'admet pas, ce sont les conclusions tirées de ces prémisses par l'auteur. Ce dernier, en effet, sans aller jusqu'à supposer une marche de l'armée de débarquement à l'intérieur, assure que les Allemands pourraient facilement se saisir de quelque grande ville du littoral, lui imposer de grosses contributions de guerre, paralyser son commerce, puis se rembarquer et aller répéter la même opération sur un autre point de la côte. Selon lui, il serait ainsi aisé de porter au commerce américain une succession de coups l'obligeant, finalement, à demander la paix.

On peut objecter à ce raisonnement que si le premier débarquement est faisable, grâce à une surprise, les autres deviennent beaucoup moins faciles, sinon impossibles. Durant la guerre de 1812-1815 du reste, les Anglais, quoique ayant une supériorité navale considérable sur les Américains ne tentèrent qu'un seul débarquement sérieux sur notre littoral. Ils essayèrent alors, on s'en souvient, d'avancer vers l'intérieur, mais bien que les troupes qui leur étaient opposées fussent de médiocre qualité, ils ne purent aller plus loin que Baltimore. Néanmoins, la leçon ne doit pas être perdue pour nous; rien ne saurait être plus dangereux que cet optimisme ridicule en matière militaire qui a été inculqué à la nation presque tout entière par les théories séniles et les réminiscences des vétérans de la guerre civile.

\* \*

Pour être juste, d'ailleurs, il faut reconnaître qu'il se produit en ce moment, dans un certain milieu, un mouvement dont l'importance est indiscutable. Je veux parler de la campagne entreprise par la National Rifle Association en vue de perfectionner, de généraliser surtout l'instruction du tir

Ainsi que le fait très justement remarquer le rapport de la commission spéciale nommée par cette institution pour étudier la question, il est indispensable, par suite du faible effectif de notre armée régulière, de donner à la milice et aux futurs membres des régiments de volontaires levés pour la durée de la guerre, le maximum d'efficacité possible. Essayer de faire de ces troupes des soldats dans toute l'acception du mot est évidemment une chimère: mais il est peut-être possible d'en faire des tireurs. « Si l'on con- » sidère le cœfficient de dix points comme la perfection dans l'efficacité » d'un soldat, dit le rapport, huit de ces points au moins sont constitués par » l'habileté de l'homme comme tireur. »

Le but qu'on se propose est de créer une « réserve de tireurs » (National

Marksman's Reserve) composée de tous les hommes en état de porter les armes, régulièrement et complètement exercés au tir, appartenant ou non. à la milice organisée.

Pour cela, le projet préconise trois champs d'action différents et simultanés; en d'autres termes, il demande l'encouragement du tir: 1° dans les gardes nationales; 2° dans les écoles, organisées militairement ou non; 3° parmi les individus isolés — les civils — susceptibles d'être appelés sous les drapeaux en cas de mobilisation.

En ce qui concerne la garde nationale, il y a énormément à faire dans cette matière — beaucoup plus que le public ne le croit généralement. Et cela aussi bien sous le rapport des stands de caserne que sous celui des champs de tir. Aux Etats-Unis, la majorité des unités constituées de la milice est stationnée dans de grandes villes 1; et il y a peu d'occasions pour les gardes nationaux d'assister à des tirs de guerre à longue distance. Lors même que les champs de tir existent, c'est tout au plus si les miliciens peuvent avoir une ou deux séances par an. Ceci est très regrettable, mais irrémédiable.

Tous les efforts des autorités militaires doivent donc tendre principalement à familiariser l'homme avec l'usage de son arme aux petites distances, dans des stands ou galeries.

C'est là ce que la « National Rifle Association » a très bien compris; et c'est pourquoi elle insiste surtout sur la création de shooting galleries dans tous les locaux de réunion des halls à manœuvres de la garde nationale. Comme elle le fait observer, aujourd'hui que l'usage de la poudre sans fumée s'est généralisé, il n'y a plus les mêmes inconvénients que jadis à installer les stands dans les sous-sols des halls; les dépenses d'aménagement sont insignifiantes et, en résumé, pour mener à bonne fin cette partie du programme, il s'agit plutôt de bonne volonté que d'argent.

La question est tout autre si l'on envisage les champs de tir. Si peu que la milice puisse s'y exercer, ils n'en ont pas moins une importance capitale. Or, les statistiques, assez vagues d'ailleurs, que l'on peut se procurer sur ce sujet auprès des divers Etats, font ressortir que 18 de ces Etats ou territoires n'ont point de champ de tir, que 14 seulement ont des champs de tir nationaux; les autres, c'est-à-dire 18 en ont de privés. On trouve parfois une profusion de ces *private ranges* dans quelques républiques, surtout dans la nouvelle Angleterre et le nord-ouest, pays de chasse, où le tir est en honneur; mais elles sont de petite dimension et peu appropriées, d'ordinaire, aux exigences des exercices de guerre. Le projet demande une subvention du budget fédéral de cinq millions de francs, pendant cinq ans, à répartir entre les Etats les plus mal partagés sous ce rapport.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Soit dit en passant, c'est là une différence profonde avec les milices du Canada.

Il va sans dire que l'argent ainsi dépensé par le trésor serait au bénéfice également les deux autres catégories de tireurs: les élèves des écoles et les isolés, lesquels jouiraient des champs de tir.

Pour la deuxième catégorie — Ecoles — la commission de l'association fait remarquer que, dans le cas de guerre, 60 ou 70 % des volontaires consisteraient en jeunes gens âgés de moins de vingt-cinq ans. Comme ceux-ci, une fois sortis des écoles, n'ont guère le loisir de suivre des cours de tir, principalement au début de leur carrière commerciale ou industrielle, il est indispensable de les exercer à l'usage du fusil alors qu'ils sont encore des écoliers ou des collégiens. Il ne semble pas que ceci doive grever sérieusement le budget fédéral. Les institutions privées dites Military Academies, auxquelles le ministère de la guerre accorde actuellement des officiers instructeurs, pourraient être obligées à construire des stands, acheter des munitions, etc. Quant aux écoles publiques, les municipalités ont d'amples moyens de couvrir les frais d'installation et d'entretien des shooting galleries. Le gouvernement fédéral n'aurait à pourvoir qu'à l'achat d'insignes pour les tireurs d'élite, et à celui de trophées pour les divers Etats et aussi pour le concours national; soit dit entre parenthèses, ces dépenses de trophées ne se produisent qu'une fois, puisque ceux-ci sont conservés à tour de rôle par les équipes victorieuses jusqu'au concours suivant. Quant aux armes, il serait possible de distribuer aux écoles les carabines Krag, qui, dans la cavalerie, sont remplacées par le nouveau rifle.

L'instruction de la troisième catégorie — les isolés — ne représente pas autant de difficulté qu'on le croirait au premier abord. On pourrait donner à l'élément civil accès aux stands et aux champs de tir actuels de la milice. La commission recommande que pour les champs de tir à créer, on choisisse autant que possible dans les environs immédiats des villes des endroits accessibles par tramway; partout où il existe des garnisons de l'armée régulière, les soldats pourraient être employés comme marqueurs, etc., sans frais pour l'Etat.

Les armes seraient vendues aux civils par le gouvernement, à 50 francs pièce, la « National Rifle Association» agissant comme intermédiaire.

Enfin le contrôle de toute l'instruction du tir, dans ses trois branches, serait assuré par des inspecteurs, tirés des cadres de la milice et subordonnés à l'inspecteur général actuel de la Division de la milice au ministère de la guerre.

Tel est le projet dans ses grandes lignes. Il nous serait impossible d'entrer ici dans tous ses détails. D'ailleurs ce n'est qu'un « projet », en somme; et bien qu'il ait été approuvé par le ministre, il subira sans doute de nombreux amendements avant d'être mis à exécution. Nous y reviendrons en temps et lieu.

Pour le moment, tout ce qui a été fait, dans le domaine de la pratique,

c'est l'organisation d'un concours officiel ouvert à tous les membres de l'association, entre les âges de 18 à 45 ans, pour l'obtention du certificat de « national marksman », certificat qui sera délivré par le ministère de la guerre.

## INFORMATIONS

#### SUISSE

#### Course de fond.

Voici quelques détails complémentaires sur la course de fond organisée par un comité d'officiers bâlois :

Départ ; le 7 octobre, à 8 h. du matin, du manège de la ville. Les partants se succèderont à cinq minutes d'intervalle.

But: la sortie ouest du Hardtwald, sur la grande route Rheinfelden-Bâle. Examen des chevaux: lundi 9 octobre, 9 h. matin, sur la St-Jacobsmatte. Jury: colonel Wildbolz, colonel-divisionnaire Iselin, colonels de cavalerie Buel, Waldmeyer et de Loys; major A. Iselin, major Schwendimann.

Prix d'honneur: du gouvernement de Bâle-Ville, du Conseil fédéral (pour le cavalier dont le cheval sera le mieux conditionné), de la Société bâloise des officiers d'artillerie (à l'officier d'artillerie premier arrivant et remplissant les conditions générales).



## BIBLIOGRAPHIE

Professional papers of the corps of Royal Engineers. Vol. XXX, 1904. Chatham, Mackay et Co, 1905, in-8, 294 p. et nombreuses planches. Prix: 105, 6, d.

Ce volume contient douze travaux d'ingénieurs ou d'officiers du génie, dont la plupart consacrés, comme d'habitude, à des questions de technique civile. Parmi les articles plus spécialement militaires, signalons celui du capitaine Thuillier sur la fortification appliquée à la tactique, celui du major Molony, sur le combat de Pieter's Hill, et celui du colonel Bethell, sur les blockhouses dans le sud de l'Afrique. Tous trois renfermant nombre de détails intéressants et présentent des vues originales.

L.

Der Kampf um Port-Arthur, par Al. Kuchinka, major du génie. Waldheim, Vienne, 1905, 46 p. in-8, 2 pl.

Cette brochure, que nous présentons un peu tard à nos lecteurs, a le mérite d'avoir été l'une des premières publications sur le siège de Port-